

Ethna-AKTIV R.C.S Luxembourg K816

Rapport annuel et comptes annuels révisés
au 31 décembre 2023

Fonds de placement de droit luxembourgeois

Fonds d'investissement conforme à la partie I de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, dans sa version actuellement en vigueur, constitué sous la forme juridique d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

R.C.S. Luxembourg B 155427



ETHENEA

Table des matières

	Page
Rapport de la direction du fonds	2
Répartition géographique par pays d’Ethna-AKTIV	5
Répartition sectorielle d’Ethna-AKTIV	6
Composition de l’actif net du fonds d’Ethna-AKTIV	9
Compte de résultat du fonds Ethna-AKTIV	14
Composition de l’actif d’Ethna-AKTIV au 31 décembre 2023	20
Notes au rapport annuel au 31 décembre 2023	29
Rapport du Réviseur d’Entreprises agréé	36
NOTES COMPLÉMENTAIRES (NON RÉVISÉES)	39
Annexe conformément au règlement sur la publication d’informations et au règlement Taxonomie (non révisé)	41
Gestion, distribution et conseil	52

Le prospectus accompagné du règlement de gestion, la fiche d’informations clés, la présentation des achats et ventes du Fonds au cours de la période sous revue ainsi que les rapports annuel et semestriel du fonds sont disponibles gratuitement par voie postale ou par courrier électronique auprès du siège de la Société de gestion, du dépositaire, des agents payeurs, du distributeur de chaque pays de commercialisation et auprès du représentant en Suisse. Des informations supplémentaires sont disponibles à tout moment auprès de la Société de gestion durant les heures normales de bureau.

Les souscriptions de parts ne sont valables que lorsqu’elles reposent sur la version en vigueur du prospectus (annexes comprises), accompagné du dernier rapport annuel disponible et du dernier rapport semestriel éventuellement publié ultérieurement.

Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Les informations et données chiffrées du présent rapport se réfèrent à des périodes passées et ne préjugent pas de l’évolution future.

Rapport de la direction du fonds

2

Le Gestionnaire du fonds produit le présent rapport sur ordre de la Société de gestion :

Les résultats parfaitement satisfaisants du marché des capitaux au cours de l'année boursière 2023 ont également permis à Ethna-AKTIV de réaliser une honorable performance annuelle de 7,44 %. Une fois de plus, l'approche active et flexible a démontré sa valeur ajoutée. Alors que les approches purement statiques cherchent encore à combler leurs pertes de 2022, Ethna-AKTIV a déjà atteint de nouveaux sommets historiques.

L'évolution positive de la bourse masque toutefois les nombreux défis rencontrés en cours d'année. Au début de l'année, il était encore difficile de savoir si le creux boursier atteint en octobre de l'année précédente était définitif. L'incertitude régnait et de nombreux acteurs du marché prédisaient une récession imminente. Bien que ces prévisions soient restées lettre morte, la crise des banques régionales américaines en mars a mis un terme brutal au rallye naissant. La réaction rapide et vigoureuse des autorités américaines a toutefois permis de prévenir toute propagation de cette crise et de rasséréner les marchés boursiers. En revanche, juguler la crise immobilière en Chine s'est avéré beaucoup plus compliqué et long. La guerre en Ukraine est entrée dans sa deuxième année. Sa pertinence pour les marchés des capitaux en général est toutefois restée limitée après la forte volatilité de 2022. Plus spécifiquement, pour l'Europe et l'Allemagne en particulier, la question est et sera toujours celle du coût de l'énergie. Même si, jusqu'à présent, l'économie locale semble pouvoir y faire face, il est probable que l'augmentation des coûts énergétiques à long terme nuira à sa compétitivité. Dans ce contexte, la reprise des hostilités au Moyen-Orient ne facilite pas les choses et présente plutôt un potentiel d'escalade vers un conflit encore plus étendu. Mais comme l'année précédente, ce sont les banques centrales et leur lutte contre l'inflation qui ont déterminé la santé des marchés des capitaux. Suite à la baisse suffisante de l'inflation, la Fed et la BCE ont toutes deux mis fin à leur cycle de hausse des taux cet été. Initialement, cette soi-disant pause dans la hausse des taux avait fait l'objet d'une vive remise en question et, l'augmentation se poursuivant, le marché des capitaux avait quasiment exigé davantage de mesures de la part des banques centrales. Dans la foulée, le marché boursier a connu une deuxième correction à la fin de l'été. Cependant, les autorités monétaires ont été confortées dans leur décision par l'annonce d'une nouvelle baisse de l'inflation. Non seulement les taux d'intérêt à long terme ont amorcé un revirement brutal fin octobre, mais certaines baisses de taux ont été intégrées dans les cours pour 2024, marquant le coup d'envoi final du rallye de fin d'année enfin accompagné d'un élargissement du marché. La fin des craintes d'une récession aux États-Unis a constitué un élément de soutien important. Néanmoins, deux éléments sont à noter pour l'année écoulée. Tout d'abord, la domination absolue des géants de la technologie à forte capitalisation, qui pèsent de plus en plus lourd dans les indices et ont en outre été responsables d'une proportion de performance supérieure à la moyenne sur la quasi-totalité de l'année. Deuxièmement, le fait que la quasi-totalité de la performance annuelle du secteur de l'investissement en capital s'est concentrée sur les deux derniers mois. En somme, 2023 a offert de nombreuses opportunités, tant du côté de l'allocation que de la sélection.

Si le fonds Ethna-AKTIV est principalement axé sur le premier point, les décisions de sélection au sein du portefeuille d'actions ont également contribué positivement à la bonne performance du fonds l'an dernier. Au cours d'une année où il a été extrêmement difficile de répliquer la performance de l'indice en raison de la domination des valeurs technologiques, un alpha de sélection non négligeable a même été dégagé. Nous y sommes parvenus en tenant suffisamment compte des moteurs de l'indice, qui étaient d'ailleurs encore volontairement sous-pondérés en 2022. Du côté de l'allocation, il convient de noter qu'après un début d'année en demi-teinte, et au plus tard après avoir surmonté la crise bancaire, nous avons systématiquement saisi les opportunités d'augmenter l'exposition qui se présentaient. Notre raisonnement selon lequel une récession américaine n'est pas à l'ordre du jour était tout à fait correct. L'arrivée du boom de l'IA n'était pas prévisible, mais elle a donné un solide coup de pouce à une exposition déjà renforcée. Dans le cadre de la correction estivale, nous avons procédé à des ajustements de position pertinents qui ont eu pour effet de minimiser le repli. Nous les avons toutefois corrigés en temps utile afin de participer pleinement au rallye de fin d'année. Au total, le portefeuille d'actions a contribué à hauteur de 6,7 % à la performance du fonds, contre 3,31 % pour la poche obligataire. Le portefeuille, toujours très qualitatif, a notamment bénéficié des acquisitions entamées dès l'automne 2022 et qui se sont poursuivies tout au long de l'année. La superposition de la duration, principal moteur de performance en 2022, a coûté 55 points de base l'an dernier. Nous considérons que la chute rapide des taux d'intérêt au cours des deux derniers mois est excessive dans le contexte d'une économie stable.

3

Du côté des devises, il n'y a pas grand-chose à signaler. Une position relativement stable en moyenne sur le dollar américain a légèrement pesé sur la performance. En résumé, comme les deux années précédentes, le fait de privilégier les actions et de les réintégrer plus rapidement après les opérations de couverture a joué en faveur de la performance du fonds.

Pour l'avenir, nous continuons de tabler sur la fin du cycle de hausse des taux, justifiée par une baisse suffisante de l'inflation. Cependant, sachant que l'inflation n'entrera pas dans la fourchette cible des banques centrales avant un certain temps et que la croissance des économies occidentales restera modérée, nous pensons que l'enthousiasme actuel autour de la baisse des taux est nettement exagéré. Nous en déduisons immédiatement une légère hausse des taux d'intérêt à long terme, et nous nous sommes positionnés en conséquence via une réduction de la duration. Indirectement, nous pouvons parfaitement envisager une hausse modérée des bénéfices des entreprises dans cet environnement, ainsi qu'un élargissement des multiples de valorisation. Cela signifierait que le marché des actions au sens large a lui aussi du potentiel sur l'année. Après la très bonne performance des deux derniers mois et le sentiment actuel plus positif que la moyenne, nous nous attendons toutefois à une consolidation à court terme à ce niveau. C'est pourquoi nous restons actuellement sous-pondérés sur les actions et attendons le bon moment pour revenir sur le marché. Mais en principe, on peut dire que quand le scepticisme des entrepreneurs (Mainstreet) croise l'optimisme des boursiers (Wallstreet), c'est plutôt bon signe pour les marchés à risque. Bien sûr, en plus des facteurs économiques, il y a toujours des risques géopolitiques à surveiller. Outre les guerres en Ukraine et en Palestine, Taïwan et les États-Unis se dirigent tous deux vers un scrutin. Tous ces événements recèlent un immense potentiel de surprises auxquelles il faudra pouvoir réagir le cas échéant.

Grâce à sa grande flexibilité, la gestion d'Ethna-AKTIV a prouvé à plusieurs reprises ces dernières années qu'elle était capable de gérer ce type de crise. Pour 2024, en l'absence de crise majeure, nous prévoyons des contributions modérées à la performance, tant des actions que des obligations, qui devraient se situer dans une fourchette de 4 à 6 %.

Munsbach, janvier 2024

La direction du fonds pour le Conseil d'administration de la Société de gestion

La Société de gestion est habilitée à créer des catégories de parts assorties de droits différents.
Les catégories de parts décrites ci-après sont actuellement disponibles :

	Catégorie de parts (A)	Catégorie de parts (T)	Catégorie de parts (R-A)*	Catégorie de parts (R-T)*
WKN :	764930	A0X8U6	A1CV36	A1CVQR
Code ISIN :	LU0136412771	LU0431139764	LU0564177706	LU0564184074
Commission de souscription :	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 1,00 %	jusqu'à 1,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission de gestion :	jusqu'à 1,70 % p.a.	jusqu'à 1,70 % p.a.	jusqu'à 2,10 % p.a.	jusqu'à 2,10 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant	néant
Affectation des résultats :	distribution	capitalisation	distribution	capitalisation
Devise :	EUR	EUR	EUR	EUR
	Catégorie de parts (CHF-A)	Catégorie de parts (CHF-T)	Catégorie de parts (SIA-A)	Catégorie de parts (SIA-T)
WKN :	A1JEEK	A1JEEL	A1J5U4	A1J5U5
Code ISIN :	LU0666480289	LU0666484190	LU0841179350	LU0841179863
Commission de souscription :	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission de gestion :	jusqu'à 1,70 % p.a.	jusqu'à 1,70 % p.a.	jusqu'à 1,10 % p.a.	jusqu'à 1,10 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant	néant
Affectation des résultats :	distribution	capitalisation	distribution	capitalisation
Devise :	CHF	CHF	EUR	EUR
	Catégorie de parts (SIA CHF-T)	Catégorie de parts (USD-A)	Catégorie de parts (USD-T)	Catégorie de parts (SIA USD-T)
WKN :	A1W66B	A1W66C	A1W66D	A1W66F
Code ISIN :	LU0985093136	LU0985093219	LU0985094027	LU0985094373
Commission de souscription :	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %	jusqu'à 3,00 %
Commission de rachat :	néant	néant	néant	néant
Commission de gestion :	jusqu'à 1,10 % p.a.	jusqu'à 1,70 % p.a.	jusqu'à 1,70 % p.a.	jusqu'à 1,10 % p.a.
Investissement ultérieur minimum :	néant	néant	néant	néant
Affectation des résultats :	capitalisation	distribution	capitalisation	capitalisation
Devise :	CHF	USD	USD	USD

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Répartition géographique par pays d’Ethna-AKTIV

Répartition géographique par pays ¹⁾	
États-Unis d’Amérique	45,54 %
Pays-Bas	10,66 %
Allemagne	8,84 %
France	6,75 %
Luxembourg	5,01 %
Suisse	4,08 %
Royaume-Uni	2,12 %
Espagne	1,88 %
Italie	1,47 %
Irlande	0,86 %
Finlande	0,76 %
Belgique	0,56 %
Autriche	0,51 %
Suède	0,49 %
Institutions supranationales	0,49 %
Portefeuille-titres	90,02 %
Contrats à terme	-1,14 %
Avoirs bancaires ²⁾	9,25 %
Solde des autres créances et engagements	1,87 %
	100,00 %

¹⁾ En raison des différences d’arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Répartition sectorielle d’Ethna-AKTIV

6	Répartition sectorielle ¹⁾	
	Emprunts d’État	19,66 %
	Banques	17,98 %
	Automobiles et pièces détachées	6,75 %
	Services financiers diversifiés	5,79 %
	Services aux collectivités	4,37 %
	Logiciels et services	4,27 %
	Produits pharmaceutiques, biotechnologies et biosciences	3,85 %
	Divers	3,51 %
	Alimentation, boissons et tabac	3,17 %
	Semi-conducteurs et machines pour la production de semi-conducteurs	2,74 %
	Biens d’investissement	2,52 %
	Médias et divertissements	2,35 %
	Commerce de gros et de détail	2,21 %
	Biens de consommation et habillement	2,06 %
	Energie	1,97 %
	Matériel et équipement informatique	1,50 %
	Assurances	1,06 %
	Matières premières, auxiliaires et carburants	1,03 %
	Produits ménagers et de soin personnel	0,93 %
	Santé : équipements et services de santé	0,65 %
	Services à la consommation	0,62 %
	Immobilier	0,45 %
	Transports	0,37 %
	Vente au détail de produits alimentaires et de consommation de base	0,21 %
	Portefeuille-titres	90,02 %
	Contrats à terme	-1,14 %
	Avoirs bancaires ²⁾	9,25 %
	Solde des autres créances et engagements	1,87 %
		100,00 %

¹⁾ En raison des différences d’arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Évolution des 3 derniers exercices

Catégorie de parts (A)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR
31.12.2021	1.390,69	9.849.237	-204.648,60	141,20
31.12.2022	1.201,62	9.112.839	-99.920,01	131,86
31.12.2023	1.165,40	8.232.190	-119.468,72	141,57

Catégorie de parts (T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR
31.12.2021	618,48	4.165.082	-261.002,59	148,49
31.12.2022	493,81	3.558.354	-85.878,80	138,77
31.12.2023	477,71	3.203.878	-49.397,02	149,10

7

Catégorie de parts (R-A)*

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR
31.12.2021	5,70	58.601	-1.394,36	97,23
31.12.2022	5,29	60.367	158,97	87,65
31.12.2023	5,06	55.637	-406,76	91,02

Catégorie de parts (R-T)*

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR
31.12.2021	36,89	288.277	-5.756,63	127,97
31.12.2022	28,17	236.485	-6.435,80	119,12
31.12.2023	25,96	203.680	-4.008,40	127,47

Catégorie de parts (CHF-A)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR	Valeur nette d'inventaire CHF
31.12.2021	4,75	41.508	-1.373,16	114,46	118,63 ¹⁾
31.12.2022	4,51	40.207	-130,12	112,08	110,37 ²⁾
31.12.2023	4,62	36.874	-359,72	125,33	116,36 ³⁾

Catégorie de parts (CHF-T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actif net du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR	Valeur nette d'inventaire CHF
31.12.2021	26,71	211.755	-3.959,61	126,12	130,71 ¹⁾
31.12.2022	23,56	190.630	-2.602,43	123,61	121,72 ²⁾
31.12.2023	60,64	438.380	31.617,46	138,32	128,42 ³⁾

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2021 : 1 EUR = 1,0364 CHF.

²⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2022 : 1 EUR = 0,9847 CHF.

³⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2023 : 1 EUR = 0,9284 CHF.

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Catégorie de parts (SIA-A)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR
31.12.2021	6,48	10.849	-7.580,30	597,11
31.12.2022	5,00	8.908	-1.069,34	560,81
31.12.2023	19,62	32.405	13.923,48	605,59

Catégorie de parts (SIA-T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR
31.12.2021	114,65	171.961	-71.556,14	666,72
31.12.2022	44,13	70.399	-64.856,27	626,88
31.12.2023	58,69	86.616	8.986,77	677,59

8 Catégorie de parts (SIA CHF-T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR	Valeur nette d'inventaire CHF
31.12.2021	49,39	91.445	-61.496,01	540,06	559,72 ¹⁾
31.12.2022	118,87	223.169	71.033,64	532,66	524,51 ²⁾
31.12.2023	191,17	318.647	55.680,67	599,96	557,00 ³⁾

Catégorie de parts (USD-A)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR	Valeur nette d'inventaire USD
31.12.2021	1,22	11.600	-136,94	104,76	118,89 ⁴⁾
31.12.2022	1,21	11.427	-16,53	105,46	112,47 ⁵⁾
31.12.2023	0,89	8.033	-368,94	111,02	123,28 ⁶⁾

Catégorie de parts (USD-T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR	Valeur nette d'inventaire USD
31.12.2021	11,87	106.165	-1.757,37	111,82	126,90 ⁴⁾
31.12.2022	10,53	93.207	-1.445,86	112,97	120,48 ⁵⁾
31.12.2023	8,86	74.442	-2.144,23	119,05	132,19 ⁶⁾

Catégorie de parts (SIA USD-T)

Date	Actif net du fonds en millions d'EUR	Parts en circulation	Actifs nets du fonds en milliers d'EUR	Valeur nette d'inventaire EUR	Valeur nette d'inventaire USD
31.12.2021	5,07	9.341	-429,13	542,77	615,99 ⁴⁾
31.12.2022	3,29	5.961	-1.963,49	551,86	588,56 ⁵⁾
31.12.2023	7,36	12.584	3.945,46	584,59	649,13 ⁶⁾

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2021 : 1 EUR = 1,0364 CHF.

²⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2022 : 1 EUR = 0,9847 CHF.

³⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2023 : 1 EUR = 0,9284 CHF.

⁴⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2021 : 1 EUR = 1,1349 USD.

⁵⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2022 : 1 EUR = 1,0665 USD.

⁶⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2023 : 1 EUR = 1,1104 USD.

Composition de l'actif net du fonds d'Ethna-AKTIV

Composition de l'actif net du fonds

au 31 décembre 2023

	EUR
Portefeuille-titres (coût d'acquisition : 1.726.808.971,73 EUR)	1.824.039.593,68
Avoirs bancaires ¹⁾	187.500.990,74
Plus-values latentes sur opérations de change à terme	19.250.762,38
Intérêts à recevoir	22.088.086,44
Dividendes à recevoir	137.888,15
Créances sur vente de parts	1.109.911,97
Créances sur opérations sur titres	237.124,57
Créances sur opérations de change	643,89
	2.054.365.001,82
Engagements au titre du rachat de parts	-2.335.143,11
Moins-values latentes sur contrats à terme	-23.147.999,53
Engagements au titre d'opérations de change	-642,26
Autres passifs ²⁾	-2.889.254,93
	-28.373.039,83
Actif net du fonds	2.025.991.961,99

¹⁾ Voir les Notes au rapport.

²⁾ Ce poste se compose essentiellement des commissions de gestion et de la taxe d'abonnement.

Allocation aux catégories de parts

Catégorie de parts (A)	
Part de l'actif net du fonds	1.165.402.160,91 EUR
Parts en circulation	8.232.189,525
Valeur nette d'inventaire	141,57 EUR
Catégorie de parts (T)	
Part de l'actif net du fonds	477.705.550,16 EUR
Parts en circulation	3.203.877,731
Valeur nette d'inventaire	149,10 EUR
Catégorie de parts (R-A)*	
Part de l'actif net du fonds	5.063.997,33 EUR
Parts en circulation	55.637,101
Valeur nette d'inventaire	91,02 EUR
Catégorie de parts (R-T)*	
Part de l'actif net du fonds	25.963.337,19 EUR
Parts en circulation	203.679,703
Valeur nette d'inventaire	127,47 EUR
Catégorie de parts (CHF-A)	
Part de l'actif net du fonds	4.621.587,51 EUR
Parts en circulation	36.874,473
Valeur nette d'inventaire	125,33 EUR
Valeur nette d'inventaire	116,36 CHF ¹⁾
Catégorie de parts (CHF-T)	
Part de l'actif net du fonds	60.635.917,81 EUR
Parts en circulation	438.379,699
Valeur nette d'inventaire	138,32 EUR
Valeur nette d'inventaire	128,42 CHF ¹⁾
Catégorie de parts (SIA-A)	
Part de l'actif net du fonds	19.624.263,37 EUR
Parts en circulation	32.405,398
Valeur nette d'inventaire	605,59 EUR
Catégorie de parts (SIA-T)	
Part de l'actif net du fonds	58.689.687,63 EUR
Parts en circulation	86.615,869
Valeur nette d'inventaire	677,59 EUR
Catégorie de parts (SIA CHF-T)	
Part de l'actif net du fonds	191.174.260,35 EUR
Parts en circulation	318.646,997
Valeur nette d'inventaire	599,96 EUR
Valeur nette d'inventaire	557,00 CHF ¹⁾

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2023 : 1 EUR = 0,9284 CHF.

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Catégorie de parts (USD-A)	
Part de l'actif net du fonds	891.856,43 EUR
Parts en circulation	8.033,121
Valeur nette d'inventaire	111,02 EUR
Valeur nette d'inventaire	123,28 USD ¹⁾

Catégorie de parts (USD-T)	
Part de l'actif net du fonds	8.862.626,65 EUR
Parts en circulation	74.441,961
Valeur nette d'inventaire	119,05 EUR
Valeur nette d'inventaire	132,19 USD ¹⁾

Catégorie de parts (SIA USD-T)	
Part de l'actif net du fonds	7.356.716,65 EUR
Parts en circulation	12.584,309
Valeur nette d'inventaire	584,59 EUR
Valeur nette d'inventaire	649,13 USD ¹⁾

¹⁾ Converti en euros au taux de change du 31 décembre 2023 : 1 EUR = 1,1104 USD.

Variation de l'actif net du fonds

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

	Total EUR	Catégorie de parts (A) EUR	Catégorie de parts (T) EUR	Catégorie de parts (R-A)* EUR
Actif net du fonds en début de période considérée	1.939.979.074,97	1.201.615.433,23	493.809.056,94	5.291.186,60
Résultat net ordinaire	16.515.846,60	8.720.551,32	3.575.850,89	18.228,01
Péréquation des revenus et charges	-437.975,03	214.165,73	-98.091,31	-570,93
Entrées de fonds induites par la vente de parts	431.941.696,40	26.862.909,66	143.010.967,88	659.358,02
Sorties de fonds induites par le rachat de parts	-493.941.640,80	-146.331.632,81	-192.407.988,36	-1.066.113,27
Plus-values réalisées	225.008.543,88	127.336.515,80	53.295.796,06	593.195,38
Moins-values réalisées	-179.618.674,23	-102.578.341,65	-43.212.906,97	-492.950,08
Variation nette des plus-values latentes	62.091.228,30	33.995.158,85	13.322.794,04	142.180,58
Variation nette des moins-values latentes	25.503.441,62	16.453.143,77	6.410.070,99	74.489,75
Distribution	-1.049.579,72	-885.742,99	0,00	-155.006,73
Actif net du fonds à la fin de la période sous revue	2.025.991.961,99	1.165.402.160,91	477.705.550,16	5.063.997,33

12

	Catégorie de parts (R-T)* EUR	Catégorie de parts (CHF-A) EUR	Catégorie de parts (CHF-T) EUR	Catégorie de parts (SIA-A) EUR
Actif net du fonds en début de période considérée	28.169.284,65	4.506.193,76	23.563.273,22	4.995.675,03
Résultat net ordinaire	94.891,02	33.513,95	437.804,86	257.817,88
Péréquation des revenus et charges	-2.282,51	-528,53	-93.813,19	-77.149,83
Entrées de fonds induites par la vente de parts	2.531.555,73	318.005,91	36.046.897,22	14.820.205,48
Sorties de fonds induites par le rachat de parts	-6.539.956,57	-677.723,74	-4.429.440,83	-896.728,39
Plus-values réalisées	3.167.185,39	645.762,15	6.139.590,06	1.008.788,50
Moins-values réalisées	-2.612.384,67	-456.682,29	-3.701.327,82	-1.050.619,07
Variation nette des plus-values latentes	762.046,37	198.931,81	2.607.529,49	500.821,98
Variation nette des moins-values latentes	392.997,78	57.722,91	65.404,80	69.735,82
Distribution	0,00	-3.608,42	0,00	-4.284,03
Actif net du fonds à la fin de la période sous revue	25.963.337,19	4.621.587,51	60.635.917,81	19.624.263,37

	Catégorie de parts (SIA-T) EUR	Catégorie de parts (SIA CHF-T) EUR	Catégorie de parts (USD-A) EUR	Catégorie de parts (USD-T) EUR
Actif net du fonds en début de période considérée	44.131.702,40	118.872.754,26	1.205.092,47	10.530.059,36
Résultat net ordinaire	775.556,68	2.434.027,69	6.690,53	67.057,43
Péréquation des revenus et charges	137.597,60	-432.451,64	1.053,70	1.399,71
Entrées de fonds induites par la vente de parts	89.104.855,78	112.902.232,43	69.747,53	483.210,16
Sorties de fonds induites par le rachat de parts	-80.118.081,79	-57.221.558,42	-438.684,46	-2.627.438,97
Plus-values réalisées	11.951.438,81	18.473.702,16	204.617,48	1.513.002,10
Moins-values réalisées	-9.820.479,80	-13.478.301,49	-192.061,11	-1.393.525,17
Variation nette des plus-values latentes	1.775.044,21	8.575.143,04	28.947,87	151.649,16
Variation nette des moins-values latentes	752.053,74	1.048.712,32	7.389,97	137.212,87
Distribution	0,00	0,00	-937,55	0,00
Actif net du fonds à la fin de la période sous revue	58.689.687,63	191.174.260,35	891.856,43	8.862.626,65

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

	Catégorie de parts (SIA USD-T) EUR
Actif net du fonds en début de période considérée	3.289.363,05
Résultat net ordinaire	93.856,34
Péréquation des revenus et charges	-87.303,83
Entrées de fonds induites par la vente de parts	5.131.750,60
Sorties de fonds induites par le rachat de parts	-1.186.293,19
Plus-values réalisées	678.949,99
Moins-values réalisées	-629.094,11
Variation nette des plus-values latentes	30.980,90
Variation nette des moins-values latentes	34.506,90
Distribution	0,00
Actif net du fonds à la fin de la période sous revue	7.356.716,65

Compte de résultat du fonds Ethna-AKTIV

Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

	Total	Catégorie de parts (A)	Catégorie de parts (T)	Catégorie de parts (R-A)*
	EUR	EUR	EUR	EUR
Revenus				
Dividendes	4.627.895,36	2.794.676,34	1.129.783,20	11.937,93
Produits des parts d'investissements	0,00	69.859,94	-38.908,75	635,68
Intérêts sur les emprunts	40.287.539,72	24.182.307,92	9.724.405,46	102.548,46
Intérêts bancaires	3.752.085,59	2.263.896,43	915.042,60	9.661,97
Autres revenus	3.059.115,19	1.824.123,62	712.699,39	7.668,87
Péréquation des revenus	-106.749,01	-1.315.786,04	-221.564,18	-1.981,07
Total des revenus	51.619.886,85	29.819.078,21	12.221.457,72	130.471,84
Charges				
Charges d'intérêts	-448.541,10	-269.920,30	-109.288,62	-1.152,78
Commission de performance	-3.722,18	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-31.903.623,29	-19.948.987,58	-8.056.399,43	-105.127,17
Taxe d'abonnement	-973.678,41	-583.320,19	-234.380,30	-2.526,81
Frais de publication et de révision	-86.987,27	-52.782,15	-21.511,51	-228,39
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-43.296,97	-26.341,76	-10.613,38	-112,05
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-11.781,50	-7.121,59	-2.875,77	-30,40
Taxes nationales	-36.476,83	-22.315,92	-9.168,10	-97,98
Autres charges ¹⁾	-2.140.656,74	-1.289.357,71	-521.025,21	-5.520,25
Péréquation des charges	544.724,04	1.101.620,31	319.655,49	2.552,00
Total des charges	-35.104.040,25	-21.098.526,89	-8.645.606,83	-112.243,83
Résultat net ordinaire	16.515.846,60	8.720.551,32	3.575.850,89	18.228,01
Total des frais de transaction sur l'exercice ²⁾	954.254,88			
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾		1,86	1,86	2,26
Commission de performance exprimée en pourcentage ²⁾		-	-	-
Frais courants exprimés en pourcentage ²⁾		1,89	1,89	2,29
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)		1,86	1,86	2,26
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)		1,86	1,86	2,26
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)		-	-	-

¹⁾ Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de droits de licence.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Les notes annexes font partie intégrante de ce rapport annuel.

Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

	Catégorie de parts (R-T)* EUR	Catégorie de parts (CHF-A) EUR	Catégorie de parts (CHF-T) EUR	Catégorie de parts (SIA-A) EUR
Revenus				
Dividendes	64.140,46	10.175,79	86.861,19	23.954,36
Produits des parts d'investissements	-22,87	171,66	4.299,97	887,03
Intérêts sur les emprunts	552.613,56	88.150,72	822.917,00	234.859,11
Intérêts bancaires	51.970,91	8.209,19	72.650,15	18.713,36
Autres revenus	41.156,30	6.898,83	64.501,61	30.424,36
Péréquation des revenus	-44.514,24	893,44	451.137,58	192.059,41
Total des revenus	665.344,12	114.499,63	1.502.367,50	500.897,63
Charges				
Charges d'intérêts	-6.169,63	-985,85	-8.911,26	-2.449,71
Commission de performance	0,00	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-565.549,59	-72.269,50	-633.900,93	-108.577,46
Taxe d'abonnement	-13.399,44	-2.106,06	-20.403,79	-5.692,89
Frais de publication et de révision	-1.220,61	-191,04	-1.473,13	-386,04
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-602,95	-92,42	-845,59	-154,17
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-163,65	-25,69	-218,65	-57,46
Taxes nationales	-520,87	-77,76	-519,42	-119,96
Autres charges ¹⁾	-29.623,11	-4.872,45	-40.965,48	-10.732,48
Péréquation des charges	46.796,75	-364,91	-357.324,39	-114.909,58
Total des charges	-570.453,10	-80.985,68	-1.064.562,64	-243.079,75
Résultat net ordinaire	94.891,02	33.513,95	437.804,86	257.817,88
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾	2,26	1,87	1,87	1,26
Commission de performance exprimée en pourcentage ²⁾	-	-	-	-
Frais courants exprimés en pourcentage ²⁾	2,29	1,89	1,90	1,29
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)	2,26	1,87	1,87	1,26
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)	2,26	1,87	1,87	1,26
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)	-	-	-	-

¹⁾ Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de droits de licence.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

	Catégorie de parts (SIA-T) EUR	Catégorie de parts (SIA CHF-T) EUR	Catégorie de parts (USD-A) EUR	Catégorie de parts (USD-T) EUR
Revenus				
Dividendes	174.741,32	297.392,46	2.560,35	22.209,40
Produits des parts d'investissements	996,69	6.747,67	-26,62	-350,06
Intérêts sur les emprunts	1.454.527,37	2.829.284,61	21.869,23	190.253,61
Intérêts bancaires	141.224,72	242.880,24	2.052,32	17.879,21
Autres revenus	86.044,33	263.704,68	1.626,99	14.396,41
Péréquation des revenus	-359.814,64	1.083.044,04	-4.862,63	-13.686,59
Total des revenus	1.497.719,79	4.723.053,70	23.219,64	230.701,98
Charges				
Charges d'intérêts	-16.606,52	-29.697,82	-244,76	-2.148,85
Commission de performance	0,00	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-802.425,54	-1.390.354,71	-18.151,58	-157.668,75
Taxe d'abonnement	-35.628,66	-68.812,22	-510,76	-4.551,03
Frais de publication et de révision	-3.440,63	-5.103,27	-48,71	-420,71
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-1.810,96	-2.404,48	-23,58	-207,44
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-446,73	-753,59	-6,59	-56,76
Taxes nationales	-1.589,10	-1.795,92	-20,62	-176,71
Autres charges ¹⁾	-82.432,01	-139.511,60	-1.331,44	-10.701,18
Péréquation des charges	222.217,04	-650.592,40	3.808,93	12.286,88
Total des charges	-722.163,11	-2.289.026,01	-16.529,11	-163.644,55
Résultat net ordinaire	775.556,68	2.434.027,69	6.690,53	67.057,43
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾	1,27	1,27	1,87	1,87
Commission de performance exprimée en pourcentage ²⁾	-	-	-	-
Frais courants exprimés en pourcentage ²⁾	1,30	1,29	1,90	1,89
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)	1,27	1,27	1,87	1,87
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)	1,27	1,27	1,87	1,87
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)	-	-	-	-

¹⁾ Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de droits de licence.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Compte de résultat

pour la période sous revue courant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

	Catégorie de parts (SIA USD-T) EUR
Revenus	
Dividendes	9.462,56
Produits des parts d'investissements	-44.290,34
Intérêts sur les emprunts	83.802,67
Intérêts bancaires	7.904,49
Autres revenus	5.869,80
Péréquation des revenus	128.325,91
Total des revenus	191.075,09
Charges	
Charges d'intérêts	-965,00
Commission de performance	-3.722,18
Commission de gestion	-44.211,05
Taxe d'abonnement	-2.346,26
Frais de publication et de révision	-181,08
Frais de composition, d'impression et d'envoi des rapports annuels et semestriels	-88,19
Rémunération de l'Agent de registre et de transfert	-24,62
Taxes nationales	-74,47
Autres charges ¹⁾	-4.583,82
Péréquation des charges	-41.022,08
Total des charges	-97.218,75
Résultat net ordinaire	93.856,34
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) exprimé en pourcentage ²⁾	1,28
Commission de performance exprimée en pourcentage ²⁾	0,09
Frais courants exprimés en pourcentage ²⁾	1,31
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse hors commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)	1,28
Total des frais sur encours (Total Expense Ratio) suisse avec commission de performance exprimé en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)	1,37
Commission de performance suisse exprimée en pourcentage ²⁾ (pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023)	0,09

¹⁾ Ce poste se compose essentiellement de frais de gestion d'ordre général et de droits de licence.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Performance exprimée en pourcentage*

État : 31.12.2023

Fonds	ISIN WKN	Devise des catégories de parts	6 mois	1 an	3 ans	10 ans
Ethna-AKTIV (A) depuis le 15.02.2002	LU0136412771 764930	EUR	3,50 %	7,44 %	5,56 %	18,64 %
Ethna-AKTIV (CHF-A) depuis le 04.10.2012	LU0666480289 A1JEEK	CHF	2,38 %	5,53 %	3,00 %	11,55 %
Ethna-AKTIV (CHF-T) depuis le 30.09.2011	LU0666484190 A1JEEL	CHF	2,36 %	5,50 %	2,97 %	11,69 %
Ethna-AKTIV (R-A) depuis le 28.11.2012	LU0564177706 A1CV36	EUR	3,30 %	7,01 %	4,34 %	13,14 %
Ethna-AKTIV (R-T) depuis le 25.04.2012	LU0564184074 A1CVQR	EUR	3,30 %	7,01 %	4,30 %	13,79 %
Ethna-AKTIV (SIA-A) depuis le 04.04.2013	LU0841179350 A1J5U4	EUR	3,81 %	8,08 %	7,30 %	25,93 %
Ethna-AKTIV (SIA CHF-T) depuis le 04.11.2014	LU0985093136 A1W66B	CHF	2,72 %	6,19 %	4,86 %	---
Ethna-AKTIV (SIA-T) depuis le 20.11.2012	LU0841179863 A1J5U5	EUR	3,81 %	8,09 %	7,46 %	25,59 %
Ethna-AKTIV (SIA USD-T) depuis le 15.01.2015	LU0985094373 A1W66F	USD	4,87 %	10,29 %	11,94 %	---
Ethna-AKTIV (T) depuis le 16.07.2009	LU0431139764 A0X8U6	EUR	3,50 %	7,44 %	5,58 %	18,54 %
Ethna-AKTIV (USD-A) depuis le 21.07.2014	LU0985093219 A1W66C	USD	4,58 %	9,71 %	9,69 %	---
Ethna-AKTIV (USD-T) depuis le 31.03.2014	LU0985094027 A1W66D	USD	4,59 %	9,72 %	10,15 %	---

* Sur la base des valeurs des parts publiées (méthode BVI et directive « Calcul et publication de la performance d'organismes de placement collectif » de l'AMAS du 16 mai 2008 (dans sa version du 5 août 2021)).

La performance historique n'est pas un indicateur de la performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de la souscription et du rachat des parts.

Variation du nombre de parts en circulation

	Catégorie de parts (A) Volume	Catégorie de parts (T) Volume	Catégorie de parts (R-A)* Volume	Catégorie de parts (R-T)* Volume
Parts en circulation en début d'exercice	9.112.839,286	3.558.353,866	60.367,256	236.485,361
Parts émises	196.480,125	993.008,580	7.391,431	20.528,233
Parts rachetées	-1.077.129,886	-1.347.484,715	-12.121,586	-53.333,891
Parts en circulation à la fin de la période sous revue	8.232.189,525	3.203.877,731	55.637,101	203.679,703

	Catégorie de parts (CHF-A) Volume	Catégorie de parts (CHF-T) Volume	Catégorie de parts (SIA-A) Volume	Catégorie de parts (SIA-T) Volume
Parts en circulation en début d'exercice	40.206,792	190.630,259	8.908,037	70.398,570
Parts émises	2.714,525	282.206,028	25.033,760	139.256,878
Parts rachetées	-6.046,844	-34.456,588	-1.536,399	-123.039,579
Parts en circulation à la fin de la période sous revue	36.874,473	438.379,699	32.405,398	86.615,869

	Catégorie de parts (SIA CHF-T) Volume	Catégorie de parts (USD-A) Volume	Catégorie de parts (USD-T) Volume	Catégorie de parts (SIA USD-T) Volume
Parts en circulation en début d'exercice	223.169,125	11.427,403	93.207,466	5.960,500
Parts émises	203.014,872	629,918	4.112,634	8.756,796
Parts rachetées	-107.537,000	-4.024,200	-22.878,139	-2.132,987
Parts en circulation à la fin de la période sous revue	318.646,997	8.033,121	74.441,961	12.584,309

* Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

Composition de l'actif d'Ethna-AKTIV au 31 décembre 2023

Composition de l'actif au 31 décembre 2023

20

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
Actions, droits et bons de jouissance								
Valeurs mobilières négociées en Bourse								
Allemagne								
DE000A2NBVD5	DFV Deutsche Familienversicherung AG	EUR	0	0	435.000	6,5200	2.836.200,00	0,14
							2.836.200,00	0,14
Irlande								
IE00B4BNMY34	Accenture Plc.	USD	32.000	0	32.000	351,5900	10.132.276,66	0,50
IE000S9YS762	Linde Plc.	USD	20.000	0	20.000	409,7700	7.380.583,57	0,36
							17.512.860,23	0,86
États-Unis d'Amérique								
US00287Y1091	AbbVie Inc.	USD	73.000	0	73.000	154,7500	10.173.586,10	0,50
US00724F1012	Adobe Inc.	USD	43.000	14.000	29.000	595,5200	15.553.025,94	0,77
US0079031078	Advanced Micro Devices Inc.	USD	19.000	0	19.000	148,7600	2.545.425,07	0,13
US02079K3059	Alphabet Inc.	USD	115.000	65.000	160.000	140,2300	20.206.051,87	1,00
US0231351067	Amazon.com Inc.	USD	88.000	80.000	143.000	153,3800	19.752.647,69	0,97
US0255371017	American Electric Power Co. Inc.	USD	90.000	43.000	47.000	81,3300	3.442.462,18	0,17
US0258161092	American Express Co.	USD	25.000	0	25.000	187,8000	4.228.206,05	0,21
US0311621009	Amgen Inc.	USD	30.000	0	30.000	288,4600	7.793.407,78	0,38
US0378331005	Apple Inc.	USD	193.000	223.000	110.000	193,5800	19.176.693,08	0,95
US0382221051	Applied Materials Inc.	USD	82.000	32.000	145.000	163,1200	21.300.792,51	1,05
US0394831020	Archer Daniels Midland Company	USD	98.000	0	98.000	72,2700	6.378.296,11	0,31
US0846707026	Berkshire Hathaway Inc.	USD	0	5.000	28.000	357,5700	9.016.534,58	0,45
US09857L1089	Booking Holdings Inc.	USD	3.900	0	3.900	3.550,4700	12.470.130,58	0,62
US1491231015	Caterpillar Inc.	USD	15.000	7.000	63.000	296,8800	16.843.876,08	0,83
US17275R1023	Cisco Systems Inc.	USD	0	315.000	105.000	50,4800	4.773.414,99	0,24
US1729674242	Citigroup Inc.	USD	180.000	80.000	100.000	51,5200	4.639.769,45	0,23
US20825C1045	ConocoPhillips	USD	38.000	45.000	88.000	116,5000	9.232.708,93	0,46
US28176E1082	Edwards Lifesciences Corporation	USD	120.000	60.000	60.000	76,7100	4.144.992,80	0,20
US30231G1022	Exxon Mobil Corporation	USD	39.000	55.000	94.000	100,1900	8.481.502,16	0,42
US31428X1063	Fedex Corporation	USD	9.000	21.000	33.000	253,5800	7.536.149,14	0,37
US3377381088	Fiserv Inc.	USD	31.000	0	136.000	133,3800	16.336.167,15	0,81
US3696043013	General Electric Co.	USD	155.000	29.000	126.000	128,3200	14.560.806,92	0,72
US3755581036	Gilead Sciences Inc.	USD	127.000	0	127.000	81,1400	9.280.241,35	0,46
US45866F1049	Intercontinental Exchange Inc.	USD	37.000	0	37.000	128,6000	4.285.122,48	0,21
US4781601046	Johnson & Johnson	USD	66.000	70.000	66.000	156,5800	9.306.808,36	0,46
US46625H1005	JPMorgan Chase & Co.	USD	5.000	22.000	43.000	170,3000	6.594.830,69	0,33
US49271V1008	Keurig Dr Pepper Inc.	USD	779.391	494.391	515.000	33,3500	15.467.624,28	0,76

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2023

ISIN	Valeurs mobilières		Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
États-Unis d'Amérique (suite)								
US58933Y1055	Merck & Co. Inc.	USD	45.000	86.500	98.500	108,7700	9.648.635,63	0,48
US30303M1027	Meta Platforms Inc.	USD	18.500	49.500	64.000	358,3200	20.652.449,57	1,02
US59156R1086	MetLife Inc.	USD	81.000	0	81.000	66,2900	4.835.635,81	0,24
US5949181045	Microsoft Corporation	USD	66.000	39.000	65.000	375,2800	21.967.939,48	1,08
US6541061031	NIKE Inc.	USD	20.000	0	45.000	108,8200	4.410.032,42	0,22
US67066G1040	NVIDIA Corporation	USD	78.000	40.000	38.000	495,2200	16.947.370,32	0,84
US7170811035	Pfizer Inc.	USD	363.000	0	363.000	28,7900	9.411.716,50	0,46
US7185461040	Phillips 66	USD	117.000	0	117.000	132,8400	13.997.010,09	0,69
US79466L3024	Salesforce Inc.	USD	55.000	44.000	61.000	265,5800	14.589.679,39	0,72
US8334451098	Snowflake Inc.	USD	90.000	0	90.000	201,2300	16.310.068,44	0,81
US8636671013	Stryker Corporation	USD	15.000	0	15.000	299,1200	4.040.706,05	0,20
US88160R1014	Tesla Inc.	USD	50.000	0	50.000	253,1800	11.400.396,25	0,56
US5184391044	The Estée Lauder Companies Inc.	USD	80.000	0	80.000	147,5500	10.630.403,46	0,52
US4370761029	The Home Depot Inc.	USD	37.000	25.000	37.000	347,3600	11.574.495,68	0,57
US7427181091	The Procter & Gamble Co.	USD	27.000	28.000	64.000	145,7300	8.399.423,63	0,41
US2546871060	The Walt Disney Co.	USD	81.000	95.000	81.000	90,4000	6.594.380,40	0,33
US8835561023	Thermo Fisher Scientific Inc.	USD	1.100	10.000	16.100	532,9400	7.727.246,04	0,38
US91913Y1001	Valero Energy Corporation	USD	70.000	0	70.000	130,0900	8.200.918,59	0,40
US92826C8394	VISA Inc.	USD	38.000	27.000	61.000	260,4000	14.305.115,27	0,71
US9311421039	Walmart Inc.	USD	0	30.000	30.000	157,5700	4.257.114,55	0,21
US98978V1035	Zoetis Inc.	USD	53.000	28.000	25.000	197,1600	4.438.940,92	0,22
							507.860.952,81	25,08
Royaume-Uni								
US0420682058	ARM Holdings Plc. ADR	USD	210.000	0	210.000	77,4700	14.651.206,77	0,72
							14.651.206,77	0,72
Valeurs mobilières négociées en Bourse							542.861.219,81	26,80
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés								
Allemagne								
DE000A12UK08	Mountain Alliance	EUR	625.000	0	625.000	2,4400	1.525.000,00	0,08
							1.525.000,00	0,08
Suisse								
CH0510341644	Sandpiper Digital Payments AG	CHF	0	0	8.991.901	0,0100	96.853,74	0,00
							96.853,74	0,00
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés							1.621.853,74	0,08
Valeurs mobilières non cotées								
Luxembourg								
LU1333070875	JAB Consumer Partners SCA SICAR - Global Consumer Brands	USD	2.087	0	43.818	1.799,7400	71.019.771,59	3,51
							71.019.771,59	3,51
Valeurs mobilières non cotées							71.019.771,59	3,51
Actions, droits et bons de jouissance							615.502.845,14	30,39

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2023

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
Obligations							
Valeurs mobilières négociées en Bourse							
EUR							
XS2540585564	4,125 % AB Electrolux EMTN Reg.S. v.22(2026)	3.000.000	0	5.000.000	101,7370	5.086.850,00	0,25
XS2613658710	4,375 % ABN AMRO Bank NV Reg.S. v.23(2028)	10.000.000	5.000.000	5.000.000	104,0680	5.203.400,00	0,26
FR001400L4V8	4,875 % Ald S.A. EMTN Reg.S. v.23(2028)	15.000.000	0	15.000.000	106,2220	15.933.300,00	0,79
XS2598746290	4,500 % Anglo American Capital Plc. EMTN Reg.S. v.23(2028)	7.000.000	0	7.000.000	104,3600	7.305.200,00	0,36
FR001400I9F5	4,625 % Arval Service Lease S.A. EMTN Reg.S. v.23(2024)	30.000.000	0	30.000.000	100,5930	30.177.900,00	1,49
XS2590758665	3,950 % AT & T Inc. v.23(2031)	1.000.000	0	1.000.000	104,3940	1.043.940,00	0,05
FR001400GGZ0	4,125 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel S.A. [BFCM] EMTN Reg.S. v.23(2029)	30.000.000	0	30.000.000	104,3150	31.294.500,00	1,54
FR001400HMF8	4,375 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel S.A. [BFCM] EMTN Reg.S. v.23(2030)	5.000.000	0	5.000.000	104,4820	5.224.100,00	0,26
XS2615199093	3,625 % BMW Finance NV EMTN Reg.S. v.23(2024)	10.000.000	0	10.000.000	99,9480	9.994.800,00	0,49
FR001400J2V6	4,125 % BPCE S.A. Social Bond v.23(2028)	5.000.000	0	5.000.000	104,0450	5.202.250,00	0,26
DE0001134922	6,250 % Bundesrepublik Deutschland Reg.S. v.94(2024)	140.000.000	95.000.000	45.000.000	100,0280	45.012.600,00	2,22
FR001400LUK3	4,375 % Carrefour S.A. EMTN Reg.S. v.23(2031)	1.000.000	0	1.000.000	106,6850	1.066.850,00	0,05
XS2626691906	4,625 % De Volksbank NV EMTN Reg.S. Green Bond v.23(2027)	10.000.000	0	10.000.000	103,1000	10.310.000,00	0,51
XS2592240712	4,875 % De Volksbank NV Reg.S. Green Bond v.23(2030)	10.000.000	0	10.000.000	104,8600	10.486.000,00	0,52
DE000A351ZR8	3,875 % Dte. Börse AG Reg.S. v.23(2026)	5.000.000	0	5.000.000	102,3290	5.116.450,00	0,25
DE000A351ZT4	3,875 % Dte. Börse AG Reg.S. v.23(2033)	5.000.000	4.000.000	1.000.000	107,2320	1.072.320,00	0,05
DE000A30WV1	4,375 % Dte. Pfandbriefbank AG EMTN Reg.S. Green Bond v.22(2026)	5.000.000	0	5.000.000	98,9230	4.946.150,00	0,24
FR001400D6N0	4,375 % Electricité de France S.A. (E.D.F.) EMTN Reg.S. v.22(2029)	10.000.000	0	10.000.000	106,3850	10.638.500,00	0,53
XS2558395351	3,625 % EnBW International Finance BV EMTN Reg.S. Green Bond v.22(2026)	2.000.000	0	21.000.000	101,9480	21.409.080,00	1,06
XS2558395278	4,049 % EnBW International Finance BV EMTN Reg.S. Green Bond v.22(2029)	0	0	1.000.000	105,4050	1.054.050,00	0,05
XS2722717555	4,300 % EnBW International Finance BV EMTN Reg.S. Green Bond v.23(2034)	10.000.000	0	10.000.000	106,5840	10.658.400,00	0,53
BE6338167909	3,625 % Euroclear Bank S.A./NV EMTN Reg.S. v.22(2027)	5.000.000	0	11.000.000	102,5010	11.275.110,00	0,56
XS0290050524	4,125 % European Investment Bank (EIB) v.07(2024)	12.000.000	2.000.000	10.000.000	100,1220	10.012.200,00	0,49
XS2606264005	4,000 % Fortum Oyj EMTN Reg.S. v.23(2028)	10.000.000	0	10.000.000	102,8840	10.288.400,00	0,51
XS2605914105	3,907 % General Mills Inc. v.23(2029)	10.000.000	0	10.000.000	103,7140	10.371.400,00	0,51

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2023

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
EUR (suite)							
XS2625985945	4,500 % General Motors Financial Co. Inc. EMTN Reg.S. v.23(2027)	4.000.000	0	4.000.000	103,9680	4.158.720,00	0,21
DE000A3515S3	4,375 % Hamburger Sparkasse AG Reg.S. v.23(2029)	10.000.000	0	10.000.000	105,0890	10.508.900,00	0,52
SE0015657903	4,250 % Heimstaden AB Reg.S. v.21(2026)	0	0	10.000.000	47,8810	4.788.100,00	0,24
XS2704918478	4,875 % H&M Finance BV EMTN Reg.S. Green Bond v.23(2031)	3.000.000	0	3.000.000	107,5180	3.225.540,00	0,16
XS2624976077	4,500 % ING Groep NV Reg.S. Fix-to-Float v.23(2029)	5.000.000	0	5.000.000	103,4180	5.170.900,00	0,26
XS2625196352	4,875 % Intesa Sanpaolo S.p.A. EMTN Reg.S. Green Bond v.23(2030)	20.000.000	10.000.000	10.000.000	105,7280	10.572.800,00	0,52
FR001400KI02	3,750 % Kering S.A. EMTN Reg.S. v.23(2025)	5.000.000	0	5.000.000	100,8390	5.041.950,00	0,25
FR001400HOZ2	4,000 % La Banque Postale EMTN Reg.S. v.23(2028)	8.000.000	0	8.000.000	103,2740	8.261.920,00	0,41
FR001400F5F6	4,375 % La Banque Postale EMTN Reg.S. v.23(2030)	20.000.000	10.000.000	10.000.000	103,8080	10.380.800,00	0,51
XS2582195207	4,000 % Landesbank Hessen- Thüringen Girozentrale EMTN Reg.S. Green Bond v.23(2030)	36.200.000	16.200.000	20.000.000	104,1370	20.827.400,00	1,03
XS2679904685	4,231 % LSEG Netherlands BV EMTN Reg.S. v.23(2030)	5.000.000	0	5.000.000	106,1490	5.307.450,00	0,26
XS2607040958	4,250 % National Gas Transmission Plc. EMTN Reg.S. v.23(2030)	10.000.000	5.000.000	5.000.000	104,3540	5.217.700,00	0,26
XS2676816940	4,375 % Nordea Bank Abp EMTN Reg.S. Fix-to-Float v.23(2026)	5.000.000	0	5.000.000	101,3320	5.066.600,00	0,25
CH1251998238	4,840 % Raiffeisen Schweiz Genossenschaft EMTN v.23(2028)	30.000.000	0	30.000.000	104,9240	31.477.200,00	1,55
XS2523390271	2,500 % RWE AG Reg.S. v.22(2025)	2.000.000	17.000.000	15.000.000	98,7190	14.807.850,00	0,73
XS2715940891	4,220 % Sandoz Finance B.V. Reg.S. v.23(2030)	10.000.000	0	10.000.000	104,2130	10.421.300,00	0,51
ES00000124W3	3,800 % Espagne 144A Reg.S. v.14(2024)	80.000.000	52.000.000	38.000.000	100,0190	38.007.220,00	1,88
FR001400LZO4	4,500 % Suez S.A. EMTN Reg.S. Green Bond v.23(2033)	10.000.000	0	10.000.000	107,5700	10.757.000,00	0,53
XS2720095624	5,375 % Tapestry Inc. v.23(2027)	2.000.000	0	2.000.000	103,8480	2.076.960,00	0,10
XS2720095970	5,875 % Tapestry Inc. v.23(2031)	5.000.000	0	5.000.000	105,7090	5.285.450,00	0,26
FR001400M2G2	5,750 % Téléperformance SE EMTN Reg.S. v.23(2031)	2.500.000	0	2.500.000	106,8860	2.672.150,00	0,13
XS2550881143	4,250 % Verizon Communications Inc. v.22(2030)	14.000.000	14.000.000	5.000.000	106,5840	5.329.200,00	0,26
XS2592659242	4,125 % V.F. Corporation EMTN v.23(2026)	20.000.000	0	20.000.000	99,1090	19.821.800,00	0,98
AT000B122155	4,750 % Volksbank Wien AG EMTN Reg.S. Green Bond v.23(2027)	10.000.000	0	10.000.000	102,8140	10.281.400,00	0,51
XS2617456582	4,375 % Volkswagen Bank GmbH EMTN Reg.S. v.23(2028)	10.000.000	0	10.000.000	103,4700	10.347.000,00	0,51
XS2617457127	4,625 % Volkswagen Bank GmbH EMTN Reg.S. v.23(2031)	11.000.000	10.000.000	1.000.000	105,4850	1.054.850,00	0,05
XS2604697891	3,875 % Volkswagen International Finance NV- EMTN Reg.S. Green Bond v.23(2026)	11.100.000	0	11.100.000	100,8820	11.197.902,00	0,55
XS2604699327	4,250 % Volkswagen International Finance NV- EMTN Reg.S. Green Bond v.23(2029)	10.000.000	9.000.000	1.000.000	104,4410	1.044.410,00	0,05

23

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2023

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
EUR (suite)							
XS2491738352	3,125 % Volkswagen International Finance NV- Reg.S. Green Bond v.22(2025)	21.200.000	20.000.000	11.200.000	99,4580	11.139.296,00	0,55
CH1290222392	4,467 % Zürcher Kantonalbank Reg.S. Fix-to-Float v.23(2027)	20.000.000	0	20.000.000	102,5960	20.519.200,00	1,01
CH1266847149	4,156 % Zürcher Kantonalbank Reg.S. Fix-to-Float v.23(2029)	30.000.000	0	30.000.000	102,9680	30.890.400,00	1,52
XS2626289222	4,875 % 3i Group Plc. Reg.S. v.23(2029)	15.000.000	0	15.000.000	105,0510	15.757.650,00	0,78
						631.600.768,00	31,17
USD							
US59156RCE62	5,375 % MetLife Inc. v.23(2033)	5.000.000	0	5.000.000	104,5910	4.709.609,15	0,23
US912828XT22	2,000 % États-Unis d'Amérique v.17(2024)	0	20.000.000	40.000.000	98,6289	35.529.144,81	1,75
US91282CGD74	4,250 % États-Unis d'Amérique v.22(2024)	50.000.000	0	50.000.000	99,4531	44.782.567,09	2,21
US91282CFX48	4,500 % États-Unis d'Amérique v.22(2024)	50.000.000	0	50.000.000	99,6406	44.866.996,13	2,21
US91282CGA36	4,000 % États-Unis d'Amérique v.22(2025)	85.000.000	45.000.000	40.000.000	99,4277	35.816.907,06	1,77
US912810TM09	4,000 % États-Unis d'Amérique v.22(2042)	25.000.000	20.000.000	5.000.000	97,9922	4.412.472,44	0,22
US91282CHN48	4,750 % États-Unis d'Amérique v.23(2025)	50.000.000	0	50.000.000	100,4277	45.221.422,01	2,23
US91282CHV63	5,000 % États-Unis d'Amérique v.23(2025)	40.000.000	0	40.000.000	100,8926	36.344.588,62	1,79
US91282CGN56	4,625 % États-Unis d'Amérique v.23(2025)	50.000.000	0	50.000.000	99,9570	45.009.470,01	2,22
US912810TW80	4,750 % États-Unis d'Amérique v.23(2043)	50.000.000	45.000.000	5.000.000	108,2188	4.872.962,45	0,24
US912810EW46	6,000 % États-Unis d'Amérique v.96(2026)	20.000.000	0	20.000.000	103,4883	18.639.820,06	0,92
						320.205.959,83	15,79
Valeurs mobilières négociées en Bourse						951.806.727,83	46,96
Nouvelles émissions dont la négociation en bourse est prévue							
EUR							
XS2723575879	4,125 % Carrier Global Corporation Reg.S. v.23(2028)	1.000.000	0	1.000.000	103,2920	1.032.920,00	0,05
XS2626288257	4,500 % Fiserv Inc. v.23(2031)	15.000.000	10.000.000	5.000.000	106,7340	5.336.700,00	0,26
						6.369.620,00	0,31
Nouvelles émissions dont la négociation en bourse est prévue						6.369.620,00	0,31
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés							
EUR							
XS2721113160	4,375 % Bayer. Landesbank EMTN Reg.S. Green Bond v.23(2028)	20.000.000	0	20.000.000	102,8780	20.575.600,00	1,02
XS2621007231	3,625 % Booking Holdings Inc. v.23(2028)	10.000.000	0	10.000.000	103,1600	10.316.000,00	0,51
XS2628785466	4,125 % Danfoss Finance II BV EMTN Reg.S. v.23(2029)	5.000.000	0	5.000.000	104,4090	5.220.450,00	0,26
XS2660380622	4,125 % DekaBank Deutsche Girozentrale EMTN Reg.S. v.23(2028)	5.000.000	0	5.000.000	103,3860	5.169.300,00	0,26

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2023

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
EUR (suite)							
DE000A255D05	0,000 % ERWE Immobilien AG v.19(2023)	875.000	0	4.000.000	5,0000	200.000,00	0,01
DE000A254N04	5,000 % Groß & Partner Grundstücksentwicklungsgesellschaft mbH v.20(2025)	0	0	5.000.000	83,5000	4.175.000,00	0,21
DE000A1Z0TA4	1,625 % JAB Holdings BV Reg.S. v.15(2025)	2.600.000	0	2.600.000	97,6450	2.538.770,00	0,13
DE000A3K5HW7	4,750 % JAB Holdings BV Reg.S. v.22(2032)	20.000.000	0	20.000.000	107,2460	21.449.200,00	1,06
DE000A3LJPA8	5,000 % JAB Holdings BV Reg.S. v.23(2033)	22.000.000	0	22.000.000	108,5920	23.890.240,00	1,18
XS2622214745	4,466 % Kraft Heinz Foods Co. FRN v.23(2025)	10.000.000	0	10.000.000	100,1600	10.016.000,00	0,49
DE000A162BJ7	4,500 % Landesbank Berlin AG Reg.S. v.23(2026)	20.000.000	0	20.000.000	102,0210	20.404.200,00	1,01
DE000A3KRAP3	0,000 % Metacorp Group S.A. EOSchuldv. 2021(23/26)	0	0	4.000.000	2,3650	94.600,00	0,00
XS2679898184	4,875 % REWE International Finance B.V. Sustainability Bond v.23(2030)	20.000.000	0	20.000.000	106,5300	21.306.000,00	1,05
XS2644417227	4,500 % Santander Consumer Bank AG EMTN Reg.S. v.23(2026)	10.000.000	0	10.000.000	102,3510	10.235.100,00	0,51
XS2678111050	4,250 % Sartorius Finance B.V. Reg.S. v.23(2026)	5.000.000	0	5.000.000	102,4030	5.120.150,00	0,25
XS2601458602	4,000 % Siemens Energy Finance B.V. Reg.S. Green Bond v.23(2026)	15.000.000	5.000.000	10.000.000	98,9740	9.897.400,00	0,49
XS2601459162	4,250 % Siemens Energy Finance B.V. Reg.S. Green Bond v.23(2029)	20.000.000	10.000.000	10.000.000	98,1980	9.819.800,00	0,48
DE000A3LHK72	4,000 % TRATON Finance Luxembourg S.A. EMTN Reg.S. v.23(2025)	15.000.000	0	15.000.000	100,5590	15.083.850,00	0,74
DE000A3LHK80	4,250 % TRATON Finance Luxembourg S.A. EMTN Reg.S. v.23(2028)	15.000.000	0	15.000.000	103,2030	15.480.450,00	0,76
						210.992.110,00	10,42
USD							
US025816DN68	6,489 % American Express Co. Fix-to-Float v.23(2031)	20.000.000	19.000.000	1.000.000	108,5990	978.016,93	0,05
US46115HCD70	7,200 % Intesa Sanpaolo S.p.A. 144A v.23(2033)	20.000.000	0	20.000.000	106,5700	19.194.884,73	0,95
US46647PBJ49	4,493 % JPMorgan Chase & Co. Fix-to-Float v.20(2031)	10.000.000	9.000.000	1.000.000	97,7720	880.511,53	0,04
US857477CC50	5,159 % State Street Corporation Fix-to-Float v.23(2034)	20.000.000	0	20.000.000	101,1290	18.214.877,52	0,90
						39.268.290,71	1,94
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés						250.260.400,71	12,36
Obligations						1.208.436.748,54	59,63

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Composition de l'actif au 31 décembre 2023

ISIN	Valeurs mobilières	Achats au cours de la période	Ventes au cours de la période	Volume	Cours	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
Obligations convertibles							
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés							
EUR							
DE000A254NA6	0,000 % PREOS Global Office Real Estate & Technology AG/ PREOS Global Office Real Estate & Technology AG CV v.19(2024)	0	0	5.000.000	2,0000	100.000,00	0,00
						100.000,00	0,00
Valeurs mobilières cotées ou négociées sur des marchés réglementés						100.000,00	0,00
Obligations convertibles						100.000,00	0,00
Portefeuille-titres						1.824.039.593,68	90,02
Contrats à terme							
Positions courtes							
EUR							
EUX 10YR Euro-Bund Future Mars 2024		0	2.500	-2.500		-6.868.449,80	-0,34
						-6.868.449,80	-0,34
USD							
CBT 10YR US T-Bond Future Mars 2024		0	1.500	-1.500		-2.818.972,44	-0,14
S&P 500 Index Future Mars 2024		0	2.300	-2.300		-13.460.577,29	-0,66
						-16.279.549,73	-0,80
Positions courtes						-23.147.999,53	-1,14
Contrats à terme						-23.147.999,53	-1,14
Avoirs bancaires - Compte courant ²⁾						187.500.990,74	9,25
Solde des autres créances et engagements						37.599.377,10	1,87
Actif net du fonds en EUR						2.025.991.961,99	100,00

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

²⁾ Voir les Notes au rapport.

Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme suivantes étaient en cours au 31 décembre 2023 :

Devise	Contrepartie		Montant en devise	Valeur de marché EUR	en % de l'ANF ¹⁾
CHF/EUR	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises achetées	238.625.000,00	259.684.645,72	12,82
USD/EUR	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises achetées	18.990.500,00	16.980.258,17	0,84
EUR/CHF	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises vendues	724.000,00	787.896,00	0,04
EUR/USD	DZ PRIVATBANK S.A.	Devises vendues	308.000.000,00	274.301.266,51	13,54
EUR/USD	J.P. Morgan SE	Devises vendues	195.000.000,00	175.217.426,86	8,65
EUR/USD	Morgan Stanley Europe SE	Devises vendues	155.000.000,00	139.453.952,30	6,88

Contrats à terme

	Volume	Engagements EUR	en % de l'ANF ¹⁾
Positions courtes			
EUR			
EUX 10YR Euro-Bund Future Mars 2024	-2.500	-345.775.000,00	-17,07
		-345.775.000,00	-17,07
USD			
CBT 10YR US T-Bond Future Mars 2024	-1.500	-152.499.943,71	-7,53
S&P 500 Index Future Mars 2024	-2.300	-500.458.168,23	-24,70
		-652.958.111,94	-32,23
Positions courtes		-998.733.111,94	-49,30
Contrats à terme		-998.733.111,94	-49,30

¹⁾ ANF = Actif net du fonds. En raison des différences d'arrondi pour les postes individuels, les totaux peuvent différer de la valeur réelle.

Taux de change

À des fins d'évaluation, la valeur des actifs libellés en devise étrangère est convertie en euros sur la base des taux de change suivants au 31 décembre 2023.

Livre sterling	GBP	1	0,8694
Franc suisse	CHF	1	0,9284
Dollar US	USD	1	1,1104



Notes au rapport annuel au 31 décembre 2023

29

1.) Généralités

Le fonds commun de placement Ethna-AKTIV est géré par ETHENEA Independent Investors S.A. conformément au règlement de gestion du fonds. Le règlement de gestion est entré en vigueur pour la première fois le 28 janvier 2002. Le règlement de gestion a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et un renvoi au dépôt a été publié le 2 mars 2002 au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, le journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg (le « Mémorial »). Le 1er juin 2016, le Mémorial a été remplacé par une nouvelle plateforme d'information du Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg, le Recueil électronique des sociétés et associations (« RESA »). Le règlement de gestion a été modifié pour la dernière fois le 1er janvier 2020 et a été publié dans le RESA.

Ethna-AKTIV est un Fonds Commun de Placement de droit luxembourgeois constitué pour une durée indéterminée sous la forme d'un fonds sans compartiments conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, dans sa version actuellement en vigueur (la « Loi du 17 décembre 2010 »).

La Société de gestion du fonds est ETHENEA Independent Investors S.A. (la « Société de gestion »), une société anonyme de droit luxembourgeois sise au 16, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach. Elle a été constituée le 10 septembre 2010 pour une durée illimitée. Ses statuts ont été publiés dans le Mémorial le 15 septembre 2010. Les modifications des statuts de la Société de gestion ont pris effet au 1er janvier 2015 et ont été publiées au Mémorial le 13 février 2015. La Société de gestion est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S. B-155427. Les catégories de parts (R-A) et (R-T) sont exclusivement destinées à être distribuées en Italie, en France et en Espagne.

2.) Principales règles comptables et d'évaluation ; calcul de la valeur nette d'inventaire

Le présent rapport annuel est établi sous la responsabilité du Conseil d'administration de la Société de gestion, conformément aux dispositions légales et aux règlements relatifs à l'établissement et à la présentation des rapports annuels en vigueur au Luxembourg.

1. L'actif net du fonds est libellé en euros (EUR) (la « Devise de référence »).
2. La valeur d'une part (« valeur nette d'inventaire ») est exprimée dans la devise figurant dans l'annexe au prospectus (« Devise du fonds ») dès lors qu'aucune devise différente de la devise du fonds n'est précisée dans l'annexe au prospectus pour d'éventuelles catégories de parts émises ultérieurement (« Devise des catégories de parts »).
3. La valeur nette d'inventaire est calculée par la Société de gestion ou par un mandataire désigné par celle-ci sous la surveillance du dépositaire chaque jour qui est un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre de chaque année (« Jour d'évaluation »), et est arrondie au centième. La Société de gestion peut déroger à cette règle pour le fonds, en tenant compte du fait que la valeur nette d'inventaire doit être calculée au moins deux fois par mois.

La Société de gestion peut toutefois décider de calculer la valeur nette d'inventaire les 24 et 31 décembre d'une année sans que le calcul effectué soit considéré comme un calcul de la valeur nette d'inventaire un jour d'évaluation au sens de la phrase 1 précédente du présent point 3. Par conséquent, les investisseurs ne peuvent demander la souscription, le rachat ni la conversion de parts sur la base d'une valeur nette d'inventaire calculée le 24 et/ou le 31 décembre d'une année.

4. Pour calculer la valeur nette d'inventaire, la valeur des actifs du fonds, minorée des engagements de ce dernier (« Actif net du fonds »), est calculée chaque jour d'évaluation, puis divisée par le nombre de parts du fonds en circulation ce jour d'évaluation.

5. Lorsque des informations sur la situation globale de l'actif du fonds doivent figurer dans les rapports annuels et semestriels ainsi que dans d'autres statistiques financières conformément à des dispositions légales ou aux règles énoncées dans le règlement de gestion, les actifs du fonds sont convertis dans la devise de référence. L'actif net du fonds est déterminé selon les principes énoncés ci-après :

a) Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable du jour de Bourse précédant le jour d'évaluation.

La Société de gestion peut déterminer pour le fonds que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs sont évalués au dernier cours de clôture disponible permettant une évaluation fiable. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du fonds. Dans le cas de titres, d'instruments du marché monétaire, d'instruments financiers dérivés (« dérivés ») et autres investissements admis à la cote officielle de différentes bourses de valeurs, celle présentant la liquidité la plus élevée fait office de référence.

30 b) Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués à un prix qui ne sera pas inférieur au cours acheteur ni supérieur au cours vendeur du jour de transaction précédant le jour d'évaluation et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible.

La Société de gestion peut déterminer pour le fonds que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres investissements qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (ou dont le cours boursier n'est pas considéré comme représentatif, du fait par exemple d'un manque de liquidité) mais qui sont négociés sur un marché réglementé, sont évalués au dernier prix disponible sur ce dernier, et que la Société de gestion juge en toute bonne foi comme étant le meilleur cours de réalisation possible pour ces titres. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du fonds.

c) Les produits dérivés négociés de gré à gré sont évalués quotidiennement sur une base définie par la Société de gestion et vérifiable.

d) Les parts d'OPCVM ou d'OPC sont en principe évaluées au dernier prix de rachat constaté avant le jour d'évaluation, ou au dernier cours disponible permettant une évaluation fiable. Si le rachat de parts d'autres fonds est suspendu ou qu'aucun prix de rachat n'est défini, les parts concernées sont évaluées, comme tous les autres actifs, à leur valeur de marché, qui sera déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon les règles de valorisation généralement reconnues et contrôlables.

e) Si les cours ne reflètent pas les conditions du marché, si les instruments financiers mentionnés au point b) ne sont pas négociés sur un marché réglementé ou en l'absence de cours pour les instruments financiers autres que ceux spécifiés aux points a) à d), ces instruments financiers, au même titre que l'ensemble des autres actifs autorisés par la loi, seront évalués à leur valeur de marché, telle que déterminée en toute bonne foi par la Société de gestion selon des normes d'évaluation généralement reconnues et contrôlables (par ex. modèles d'évaluation adaptés aux conditions de marché en vigueur).

f) Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale majorée des intérêts.

g) Les créances, par exemple les créances en intérêts et les engagements différés, sont normalement estimées à leur valeur nominale.

h) La valeur de marché des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle du fonds est convertie dans la devise du fonds au taux de change du jour de Bourse précédant le jour d'évaluation sur la base du fixing WM/Reuters communiqué à 17 heures (16 heures, heure de Londres). Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits.

La Société de gestion peut déterminer pour le fonds que les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, instruments financiers dérivés et autres actifs libellés dans une devise autre que celle du fonds sont convertis dans la devise du fonds au taux de change du jour d'évaluation. Les gains et pertes découlant de transactions sur devises sont ajoutés ou déduits. Cette disposition est mentionnée dans le prospectus du fonds.

L'actif net du fonds est réduit du montant des distributions versées, le cas échéant, à ses investisseurs.

6. Le calcul de la valeur nette d'inventaire est effectué conformément aux critères cités ci-dessus. Lorsque des catégories de parts ont été créées au sein du fonds, le calcul de la valeur nette d'inventaire y afférent est effectué séparément pour chaque catégorie de parts conformément aux critères cités ci-dessus.
7. Dans le cadre des transactions sur des produits dérivés cotés en Bourse, le fonds est tenu, aux fins de couverture des risques, de produire ou de conserver des sûretés sous forme d'avoirs bancaires ou de valeurs mobilières. Les sûretés constituées ou maintenues sous forme d'avoirs bancaires représentent :

AEMF - Marge initiale / Marge de variation à la fin de l'exercice (le 31 décembre 2023) :

Dénomination	Contrepartie	Marge initiale	Marge de variation
Ethna-AKTIV	DZ PRIVATBANK S.A.	8.357.783,10 EUR	5.843.449,80 EUR
Ethna-AKTIV	DZ PRIVATBANK S.A.	30.327.500,00 USD	16.985.249,52 USD

Les tableaux publiés dans le présent rapport peuvent présenter, pour des raisons mathématiques, des différences d'arrondis de plus ou moins un nombre entier (devise, pourcentage, etc.).

3.) Fiscalité

Fiscalité du fonds

Du point de vue des autorités fiscales luxembourgeoises, le fonds, en sa qualité de fonds de placement, est dépourvu de la personnalité juridique et fiscalement transparent.

Le fonds n'est assujéti au Grand-Duché de Luxembourg à aucun impôt sur les revenus et bénéfices. L'actif du fonds n'est assujéti, au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à la taxe d'abonnement, qui s'élève actuellement à 0,05 % par an. Une taxe d'abonnement réduite de 0,01 % p.a. s'applique (i) aux catégories de parts dont les parts sont exclusivement émises à l'intention d'investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 de la loi du 17 décembre 2010, (ii) aux fonds dont l'objectif exclusif consiste à investir dans des instruments du marché monétaire, des dépôts à terme auprès d'institutions de crédit, ou les deux. La taxe d'abonnement est payable trimestriellement sur la base de l'actif net du fonds à la fin de chaque trimestre. Le pourcentage de la taxe d'abonnement applicable au fonds ou aux catégories de parts est indiqué dans l'annexe au prospectus. Une exonération de la taxe d'abonnement s'applique notamment lorsque l'actif du fonds est investi dans d'autres fonds de placement de droit luxembourgeois eux-mêmes assujétiés à la taxe d'abonnement.

Les revenus du fonds (en particulier les intérêts et les dividendes) peuvent être soumis à un impôt à la source ou à une taxe d'évaluation dans les pays dans lesquels l'actif du fonds est investi. Le fonds peut également être assujéti à un impôt sur les plus-values réalisées ou non réalisées de ses placements dans le pays source.

Les distributions du fonds ainsi que les bénéfices de sa liquidation ou les plus-values de sa vente ne sont soumis à aucun impôt à la source au Grand-Duché de Luxembourg. Ni le dépositaire ni la Société de gestion ne sont tenus de demander des attestations fiscales.

Fiscalité des revenus découlant des parts du fonds de placement détenues par l'investisseur

Les actionnaires qui ne résident pas ou n'ont jamais résidé fiscalement au Grand-Duché de Luxembourg et qui n'y possèdent pas d'établissement stable ni de représentant permanent, ne sont pas soumis à l'impôt sur les bénéfices luxembourgeois au titre des revenus perçus sur les parts qu'ils détiennent dans le fonds ou des gains réalisés sur la vente de celles-ci.

Les personnes physiques qui résident fiscalement au Grand-Duché de Luxembourg sont assujétiées à l'impôt sur le revenu progressif luxembourgeois.

Les sociétés ayant leur résidence fiscale au Grand-duché de Luxembourg sont soumises à l'impôt sur les sociétés au titre des revenus distribués par les parts du fonds.

Les personnes intéressées et les investisseurs sont invités à s'informer et à prendre conseil auprès de tiers, notamment d'un conseiller fiscal, sur les lois et les règlements qui s'appliquent à la fiscalité de l'actif du fonds, à la souscription, à l'achat, à la détention, au rachat ou au transfert de parts.

4.) Affectation des revenus

Les revenus de la catégorie de parts (T), de la catégorie de parts (R-T), de la catégorie de parts (CHF-T), de la catégorie de parts (SIA-T), de la catégorie de parts (SIA CHF-T), de la catégorie de parts (SIA USD-T) et de la catégorie de parts (USD-T) seront capitalisés. Ceux de la catégorie de parts (A), de la catégorie de parts (R-A), de la catégorie de parts (CHF-A), de la catégorie de parts (SIA-A) et de la catégorie de parts (USD-A) seront distribués. La distribution est réalisée à la fréquence définie par la Société de gestion en tant que de besoin. De plus amples informations sur l'affectation des résultats figurent dans le prospectus.

Catégorie de parts (R-A)

Indépendamment des revenus et de la performance, une distribution correspondant à un taux fixe de 3 % de la valeur nette d'inventaire de la catégorie de parts (R-A) à la fin de l'exercice sera réalisée chaque année, sous réserve que l'actif net total du fonds ne tombe pas en dessous de 1.250.000,- EUR du fait de cette distribution.

5.) Informations relatives aux commissions et charges

Des informations relatives aux commissions de gestion et de dépositaire sont disponibles dans le prospectus en vigueur.

6.) Coûts de transaction

Les coûts de transaction intègrent l'ensemble des coûts imputés ou déduits séparément au cours de l'exercice pour le compte du fonds et en lien direct avec un achat ou une vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, produits dérivés ou autres actifs. Ces coûts sont essentiellement composés de commissions, frais de règlement et taxes.

7.) Total des frais sur encours (*Total Expense Ratio, TER*)

La méthode de calcul suivante du BVI est appliquée pour le calcul du total des frais sur encours (TER) :

$$\text{TER} = \frac{\text{Frais totaux dans la devise du fonds}}{\text{Volume moyen du fonds}} \times 100$$

(Base : ANF calculé quotidiennement *)

* ANF = Actif net du fonds

Le TER indique le niveau total des coûts imputés à l'actif du fonds. Outre la commission de gestion et de dépositaire ainsi que la taxe d'abonnement, tous les autres frais à l'exception des coûts de transaction encourus par le fonds seront pris en considération. Il exprime le montant total de ces coûts en pourcentage du volume moyen du fonds au cours de l'exercice. (Les éventuelles commissions de performance en lien direct avec le TER sont indiquées séparément.)

8.) Frais courants

Par frais courants, on entend un ratio calculé en vertu de l'article 10, paragraphe 2, point b) du Règlement (UE) N° 583/2010 de la Commission du 1er juillet 2010 transposant la Directive 2009/65/CE du Parlement européen.

Les frais courants indiquent le niveau total des coûts imputés à l'actif du fonds au cours de l'exercice écoulé. Outre la commission de gestion et de dépositaire ainsi que la taxe d'abonnement, tous les autres frais à l'exception des éventuelles commissions de performance encourues par le fonds seront pris en considération. Le ratio exprime le montant total de ces coûts en pourcentage du volume moyen du fonds au cours de l'exercice. S'agissant de fonds d'investissement investissant plus de 20 % dans d'autres produits de fonds/fonds cibles, les coûts associés aux fonds cibles seront en outre pris en considération – les éventuels produits découlant de rétrocessions (frais de gestion de portefeuille) au titre de ces produits seront imputés en réduction des charges.

9.) Péréquation des revenus et charges

Le résultat net ordinaire intègre une péréquation des revenus et des charges. Cette péréquation des revenus et des charges a été appliquée, au cours de la période considérée, à tous les revenus nets constatés que le souscripteur de parts paie dans le cadre du prix de souscription et que le cédant perçoit dans le cadre du prix de rachat.

10.) Comptes courants (avoirs et engagements bancaires) du fonds

Tous les comptes courants du fonds (y compris ceux libellés dans des devises différentes) qui ne forment en fait et en droit que les éléments d'un compte courant unique, sont présentés dans la composition de l'actif net du fonds en tant que compte courant unique.

Les comptes courants en devises étrangères sont convertis, le cas échéant, dans la devise du fonds. Les conditions du compte unique concerné servent de base au calcul des taux.

11.) Présentation de l'évolution du portefeuille de titres

Une présentation contenant des informations détaillées sur toutes les ventes et de tous les achats effectués en cours d'exercice est disponible gratuitement au siège social de la Société de Gestion.

12.) Gestion des risques (non révisé)

La Société de gestion applique un processus de gestion des risques qui lui permet de contrôler et de mesurer à tout moment le risque associé aux investissements et la contribution de ceux-ci au profil de risque général du portefeuille d'investissement des fonds qu'elle gère. Conformément à la Loi du 17 décembre 2010 et aux exigences de contrôle prudentiel applicables fixées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »), la Société de gestion rend régulièrement compte à la CSSF du processus de gestion des risques appliqué. La Société de gestion veille, dans le cadre du processus de gestion des risques et au moyen de méthodes ciblées et appropriées, à ce que le risque global lié aux instruments dérivés n'excède pas la valeur nette totale des portefeuilles gérés. À cet effet, la Société de gestion s'appuie sur les méthodes suivantes :

Approche par les engagements (Commitment Approach) :

Grâce à la méthode d'approche par les engagements, les positions sur instruments financiers dérivés sont converties dans leurs équivalents en valeur de base correspondant via l'approche delta. À cet égard, les effets de compensation et de couverture entre les instruments financiers dérivés et leurs valeurs de base sont pris en considération. La somme des équivalents des valeurs de base ne doit pas dépasser la valeur nette totale du portefeuille du fonds.

Approche VaR :

L'indicateur de Value-at-Risk (VaR) est un concept mathématique et statistique, employé en tant que mesure standard du risque au sein du secteur financier. La VaR indique la perte maximale qu'un portefeuille, au cours d'une période de temps donnée (appelée période de détention), associée à une probabilité définie (appelée indice de confiance) ne peut dépasser.

Approche VaR relative :

S'agissant de l'approche de VaR relative, la VaR du fonds ne peut excéder la VaR d'un portefeuille de référence dans une proportion supérieure à un facteur dépendant du profil de risque du fonds. Le facteur maximum autorisé par les autorités de réglementation est de 200 %. À cet égard, le portefeuille de référence constitue une image fidèle de la politique d'investissement du fonds.

Approche VaR absolue :

S'agissant de l'approche VaR absolue, la VaR (indice de confiance de 99 %, 20 jours de détention) du fonds ne peut dépasser un pourcentage de l'actif du fonds dépendant du profil de risque du fonds. La limite maximale autorisée par les autorités de réglementation est fixée à 20 % de l'actif du fonds.

Pour des fonds dont la détermination des risques totaux se fait via des approches VaR, la Société de gestion évalue le niveau escompté de l'effet de levier. En fonction de chaque situation de marché, ce niveau de l'effet de levier peut différer de la valeur réelle à la hausse comme à la baisse. Il est porté à la connaissance de l'investisseur qu'aucune conclusion au titre du niveau de risque du fonds ne peut se faire sur la base de ces informations. Par ailleurs, le niveau escompté publié de l'effet de levier ne doit clairement pas être entendu comme une limite d'investissement. La méthode utilisée pour calculer le risque global et, si applicable, la divulgation du portefeuille de référence et du niveau escompté

de l'effet de levier ainsi que de sa méthode de calcul sont présentées dans l'annexe spécifique au fonds.

Conformément au prospectus en vigueur à la fin de l'exercice, Ethna-AKTIV est soumis au processus de gestion des risques suivant :

OPCVM

Ethna-AKTIV

Processus de gestion des risques appliqué

VaR absolue

VaR absolue pour Ethna-AKTIV

Au cours de la période comprise entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023, l'approche de la VaR absolue a été appliquée au titre du contrôle et de la mesure des risques totaux associés aux produits dérivés. Une valeur absolue de 15 % a été appliquée comme limite interne maximale. Le recours à la VaR associé à la limite maximale interne a correspondu au cours de la période correspondante à un niveau minimum de 10,94 %, un niveau maximum de 54,99 % et une moyenne de 32,07 %. La VaR a été déterminée sur la base d'une approche de variance-covariance (paramétrique), en appliquant les normes de calcul d'un indice de confiance unilatéral de 99 %, une durée de détention de 20 jours ainsi qu'une période d'observation (historique) de 252 jours d'évaluation.

L'effet de levier a présenté les valeurs suivantes au cours de la période comprise entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023 :

Effet de levier minimum :	30,41 %
Effet de levier maximum :	107,16 %
Effet de levier moyen (médian) :	67,38 % (67,54 %)
Méthode de calcul :	Méthode de valorisation nominale (somme des valeurs nominales de l'ensemble des produits dérivés)

Il convient de noter que, lors du recours à l'effet de levier, aucune couverture et aucune compensation de positions ne sont prises en considération. Les instruments dérivés utilisés à des fins de couverture des positions et qui ont donc permis de réduire les risques du fonds dans son ensemble ont également engendré une augmentation de l'effet de levier. En outre, sur l'exercice écoulé, le fonds a eu recours à plusieurs contrats futures sur taux d'intérêt, dont la volatilité est relativement faible par rapport à d'autres classes d'actifs, mais dont le nombre doit donc être plus important pour qu'ils aient une influence marquée sur le portefeuille. L'effet de levier qui en résulte est donc avant tout un indicateur du recours aux dérivés, et non du risque lié à ces instruments.

34

13) Taux de rotation du portefeuille (TOR)

La deuxième directive relative aux droits des actionnaires (SRD II) impose aux gestionnaires d'actifs de publier certaines informations. Dans le cadre de la communication d'informations propres au fonds, le présent document indique les taux de rotation du portefeuille (TOR) pour la même période que les rapports annuels des fonds présentés.

Les chiffres de rotation sont calculés selon la méthode suivante reprise de la CSSF :

Rotation = $((\text{Total 1} - \text{Total 2}) / M) * 100$, où : Total 1 = somme de toutes les opérations sur valeurs mobilières (achats et ventes) réalisées au cours de la période ; Total 2 = somme de tous les nouveaux investissements et rachats réalisés pendant la période sous revue ; M = actif net moyen du fonds.

Le TOR pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 pour le fonds Ethna-AKTIV est de 203,72.

14.) Commission de performance

La Société de gestion reçoit une rémunération en fonction de la performance (la « commission de performance ») de 20 % de la performance supérieure à 5 % (le taux plancher ou « hurdle rate »). Cette commission peut être prélevée sur la catégorie de parts concernée du fonds à la fin de l'exercice. L'augmentation de valeur concernée est calculée selon la méthode de l'accroissement net du capital, c'est-à-dire que le calcul est effectué pour le fonds sur la base de la valeur nette d'inventaire par part à la fin du dernier exercice antérieur pour lequel une participation aux bénéfices a été distribuée. Durant l'année d'émission des parts, le calcul se fait sur la base du prix d'émission initial.

Si la valeur nette d'inventaire par part à la fin de l'exercice écoulé présente une augmentation par rapport à la valeur nette d'inventaire à la fin de l'exercice précédent mais que le Hurdle Rate n'est pas dépassé, cette dernière valeur nette par part de l'exercice écoulé devient le High Watermark pour l'exercice suivant.

En cas de réductions nettes de valeur durant un exercice, celles-ci sont à reporter pour le calcul de la commission de performance des exercices suivants et devront alors être prises en compte, en ce sens qu'aucune commission de performance n'est versée tant que la valeur nette par part est inférieure au niveau ayant donné lieu pour la dernière fois au paiement d'une commission de performance.

Les commissions s'entendent hors TVA éventuelle.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, la commission de performance effectivement due et le pourcentage correspondant de la commission de performance (calculés sur la base de la valeur nette d'inventaire de chaque catégorie d'actions) pour chaque catégorie de performance sont les suivants :

Devise	Dénomination	ISIN	Commission de performance	
			en EUR	en %
EUR	Ethna-AKTIV (A)	LU0136412771	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (T)	LU0431139764	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (R-A)	LU0564177706	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (R-T)	LU0564184074	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (CHF-A)	LU0666480289	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (CHF-T)	LU0666484190	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (SIA-A)	LU0841179350	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (SIA-T)	LU0841179863	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (SIA CHF-T)	LU0431139764	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (USD-A)	LU0985093219	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (USD-T)	LU0985094027	0,00	0,00
EUR	Ethna-AKTIV (SIA USD-T)	LU0985094373	3.722,18	0,09

35

15.) Événements importants au cours de la période sous revue

Le prospectus a été retravaillé avec effet au 1er janvier 2023. Les modifications suivantes ont été apportées :

- Mise en application des exigences du 2^e niveau du règlement 2019/2088 sur la publication d'informations (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*, SFDR) ;
- Suppression du *Tageblatt* comme média supplémentaire pour la communication du prix des parts ;
- Ajustements de forme et modifications rédactionnelles.

Le prospectus a été retravaillé avec prise d'effet au 1er octobre 2023. Les modifications suivantes ont été apportées :

- Adaptation au modèle actuel de l'annexe RTS conformément aux exigences du règlement délégué (UE) 2023/363 ;
- Ajustements de forme et modifications rédactionnelles, notamment le passage concernant les liquidités.

Conflit russo-ukrainien

Sous l'effet des mesures prises dans le monde entier en réaction à l'entrée de troupes russes en Ukraine fin février 2022, les places boursières européennes, en particulier, ont enregistré des pertes significatives. À moyen terme, les marchés financiers et l'économie mondiale font face à un avenir marqué principalement par l'incertitude.

Il est impossible d'anticiper les conséquences du conflit qui se poursuit en Ukraine sur l'actif du fonds.

Au moment de l'établissement du présent rapport, de l'avis de la Société de gestion, il n'existait aucune raison de s'opposer au maintien en activité du fonds et le fonds ne présentait aucun problème de valorisation ni de liquidité.

Aucune modification ni aucun autre événement majeur n'ont eu lieu au cours de la période sous revue.

16.) Événements importants après la période sous revue

Le prospectus a été actualisé avec effet au 1er janvier 2024. Les modifications suivantes ont été apportées :

- Radiation d'ETHENEA Independent Investors (Schweiz) AG pour d'éventuels services de soutien à la gestion du fonds ;
- Modifications rédactionnelles.

Aucune autre modification ni aucun autre événement majeur n'ont eu lieu après la période sous revue.

Rapport du Réviseur d'Entreprises agréé

À l'attention des porteurs de parts de

Ethna-AKTIV

16, rue Gabriel Lippmann

L-5365 Munsbach

Données manquantes

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Ethna-AKTIV (le « fonds »), comprenant la composition de l'actif net du fonds au 31 décembre 2023, la variation de l'actif net du fonds et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe comprenant un résumé des principaux principes et méthodes comptables.

À notre avis, les comptes annuels ci-joints restituent, en conformité avec les exigences légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg en matière d'établissement et de présentation des comptes annuels, un aperçu réel et fidèle de l'actif et de la situation financière du fonds au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de l'actif net du fonds pour l'exercice clos à cette date.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos travaux de révision conformément à la loi relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et selon les normes internationales de révision (International Standards on Auditing, « ISA ») adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg (« CSSF »). Nos responsabilités en matière d'audit des comptes annuels relatives à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA sont décrites plus en détail au chapitre « Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé relative à l'audit des comptes annuels ». Nous sommes indépendants du fonds conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (incluant les Normes internationales d'indépendance) du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « code IESBA ») adopté pour le Luxembourg par la CSSF et aux règles de déontologie que nous sommes tenus de respecter dans le cadre de l'audit des comptes annuels. Nous avons respecté toutes les autres obligations professionnelles en conformité avec ces règles de déontologie. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Les autres informations relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration de la Société de gestion. Elles incluent les informations figurant dans le rapport annuel, hormis les comptes annuels et notre Rapport du Réviseur d'entreprises agréé concernant ces derniers.

Notre opinion d'audit relative aux comptes annuels ne couvre pas les autres informations et nous ne fournissons aucune garantie quant à celles-ci.

Dans le cadre de l'audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et à déterminer s'il existe des incohérences majeures entre ces dernières et les comptes annuels ou les conclusions de l'audit et si ces autres informations semblent présentées de manière incorrecte. Si nous arrivons à la conclusion, sur la base de nos travaux, que les autres informations sont présentées de manière incorrecte, nous sommes dans l'obligation de le signaler. Nous n'avons aucune remarque à ce sujet.

37

Responsabilité du Conseil d'administration de la Société de gestion à l'égard des comptes annuels

Le Conseil d'administration de la Société de gestion est tenu de préparer et de présenter fidèlement les comptes annuels conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg en matière de préparation et de présentation des comptes annuels et est tenu de réaliser les contrôles internes qu'il estime nécessaires aux fins de la préparation de comptes annuels exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient intentionnelles ou non.

Lors de la préparation des comptes annuels, le Conseil d'administration de la Société de gestion est tenu d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre ses activités et, si cela est pertinent, de communiquer des faits en relation avec la poursuite de l'activité et d'utiliser l'hypothèse de continuité de l'exploitation en tant que principe comptable, à condition que le Conseil d'administration de la Société de gestion n'ait l'intention, ou n'ait pas d'autre solution réaliste que de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé relative à l'audit des comptes annuels

L'objectif de notre audit est de fournir une assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non, et d'établir un rapport du Réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un degré d'assurance élevé, mais non à une garantie que toute anomalie significative sera détectée lors d'un audit effectué conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si l'on peut raisonnablement craindre que, isolément ou globalement, elles influent sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces comptes annuels.

Dans le cadre d'un audit des comptes annuels conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique pendant toute la durée de l'audit. En outre :

38

- Nous déterminons et évaluons le risque que des anomalies significatives affectent les comptes annuels et nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit répondant à ces risques et nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative procédant d'une fraude est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut s'accompagner de collusion, d'établissement de faux, d'omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou de soustraction au contrôle interne.
- Nous acquérons une connaissance du contrôle interne concerné par l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du fonds.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées par le Conseil d'administration de la Société de gestion ainsi que la vraisemblance des estimations comptables et des notes correspondantes.
- Nous nous formons un avis sur le caractère judicieux de l'adoption du principe comptable de la continuité d'exploitation par le Conseil d'administration de la Société de gestion et, en nous fondant sur les éléments probants recueillis, sur l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à continuer son exploitation. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous sommes tenus, dans le rapport du Réviseur d'entreprises agréé, d'effectuer un renvoi vers les notes concernées aux comptes annuels ou, si ce renvoi est inapproprié, de modifier notre opinion. Ces conclusions reposent sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date d'établissement du rapport du Réviseur d'entreprises agréé. Cependant, des événements ou des conditions ultérieurs peuvent conduire le fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels (y compris les notes y afférentes), et nous vérifions si les comptes annuels reflètent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils assurent une présentation fidèle.

Nous communiquons aux responsables du contrôle, notamment l'étendue et du calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que toute constatation d'audit importante, et notamment toute faiblesse significative affectant le contrôle interne décelée au cours de notre audit.

Luxembourg, 15 mars 2024

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

Nadia Faber

NOTES COMPLÉMENTAIRES (NON RÉVISÉES)

1.) Classification en vertu du règlement SFDR (règlement (UE) 2019/2088)

L'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 et l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 s'appliquent à ce fonds.

Des informations plus détaillées concernant la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales et, le cas échéant, des objectifs d'investissement durable du gestionnaire du fonds, conformément à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie de l'UE) pour ces Compartiments, sont présentées dans l'Annexe suivante (Annexe au Règlement sur la publication d'informations et au règlement Taxonomie).

2.) Système de rémunération

La Société de gestion, ETHENEA Independent Investors S.A., a mis en place et applique un système de rémunération conforme aux dispositions légales. Le système de rémunération est conçu de manière à être compatible avec une gestion du risque solide et efficace, à ne pas encourager une prise de risque non conforme au profil de risque, aux conditions contractuelles ou aux statuts des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (ci-après « OPCVM ») gérés et à ne pas empêcher ETHENEA Independent Investors S.A. d'agir dans le meilleur intérêt de l'OPCVM.

La rémunération des collaborateurs se compose d'un salaire annuel fixe approprié et d'une part variable liée à la performance et aux résultats.

La rémunération totale des 20 collaborateurs d'ETHENEA Independent Investors S.A. s'élève à 2.744.615,30 EUR au 31 décembre 2022. La rémunération susmentionnée se rapporte à l'ensemble des OPCVM gérés par ETHENEA Independent Investors S.A. Tous les collaborateurs se consacrent à plein temps à la gestion de l'ensemble des fonds, ce qui rend une ventilation par fonds impossible.

La rémunération totale est répartie comme suit :

Montant total de la rémunération des employés versée au cours de l'exercice écoulé au 31 décembre 2022 :	2.744.615,30 EUR
Dont rémunération fixe :	2.352.815,30 EUR
Dont rémunération variable :	391.800,00 EUR
Rémunérations directement prélevées sur le Fonds :	0,00 EUR
Nombre de salariés :	20

Des informations complémentaires concernant la politique de rémunération en vigueur sont disponibles gratuitement sur le site Internet de la Société de gestion, www.ethenea.com, à la rubrique « Mentions légales ». Les investisseurs peuvent obtenir une copie papier gratuitement sur simple demande.

3.) Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

En sa qualité de société de gestion d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), ETHENEA Independent Investors S.A. entre par définition dans le champ d'application du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n° 648/2012 (« SFTR »).

Au cours de l'exercice du fonds d'investissement, aucune opération de financement sur titres ni aucun swap sur rendement total au sens dudit règlement n'ont été utilisés. Par conséquent, aucune information au sens de l'article 13 du règlement susmentionné ne doit être communiquée aux investisseurs dans le rapport annuel.

Des détails relatifs à la stratégie d'investissement et aux instruments financiers utilisés par le fonds d'investissement sont disponibles dans le prospectus en vigueur et peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de la Société de gestion, www.ethenea.com.

4.) Informations à l'attention des investisseurs suisses

a) Généralités

Le prospectus accompagné de la fiche d'informations de base et des rapports annuel et semestriel ainsi que la présentation des achats et ventes du Fonds au cours de la période sous revue sont disponibles gratuitement par voie postale ou par courrier électronique auprès du représentant en Suisse.

b.) Numéros de valeurs :

Catégorie de parts (A) Ethna-AKTIV N° de valeur 1379668
 Catégorie de parts (T) Ethna-AKTIV N° de valeur 10383972
 Catégorie de parts (CHF-T) Ethna-AKTIV N° de valeur 13684372
 Catégorie de parts (CHF-A) Ethna-AKTIV N° de valeur 13683768
 Catégorie de parts (SIA-A) Ethna-AKTIV N° de valeur 19770878
 Catégorie de parts (SIA-T) Ethna-AKTIV N° de valeur 19770870
 Catégorie de parts (SIA CHF-T) Ethna-AKTIV N° de valeur 22829764
 Catégorie de parts (USD-A) Ethna-AKTIV N° de valeur 22829766
 Catégorie de parts (USD-T) Ethna-AKTIV N° de valeur 22829774
 Catégorie de parts (SIA USD-T) Ethna-AKTIV N° de valeur 22829881

c.) Total des frais sur encours (Total Expense Ratio, TER) en vertu de la Directive de l'Asset Management Association Switzerland du 16 mai 2008 (version du 5 août 2021) :

Les commissions et frais liés à la gestion des organismes de placement collectif doivent être communiqués en utilisant l'indicateur mondialement connu sous le terme « Total Expense Ratio » (TER). Ce ratio exprime rétrospectivement la totalité des commissions et frais prélevés en continu sur les actifs des organismes de placement collectif (charges d'exploitation) sous la forme d'un pourcentage des actifs nets ; il est en principe calculé selon la formule suivante :

$$\text{TER} = \frac{\text{Total charges d'exploitation en UC*}}{\text{Actif net moyen en UC*}} \times 100$$

* UC = Unités dans la monnaie de compte des organismes de placement collectif

En vertu de la Directive de l'Asset Management Association Switzerland du 16 mai 2008 (version du 5 août 2021), les TER suivants ont été établis pour la période comprise entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023 :

Ethna-AKTIV

	TER suisse en %	
	Sans commission de performance	Avec commission de performance
Catégorie de parts (A)	1,86	1,86
Catégorie de parts (T)	1,86	1,86
Catégorie de parts (CHF-A)	1,87	1,87
Catégorie de parts (CHF-T)	1,87	1,87
Catégorie de parts (SIA-A)	1,26	1,26
Catégorie de parts (SIA-T)	1,27	1,27
Catégorie de parts (SIA CHF-T)	1,27	1,27
Catégorie de parts (USD-A)	1,87	1,87
Catégorie de parts (USD-T)	1,87	1,87
Catégorie de parts (SIA USD-T)	1,28	1,37

d.) Informations à l'attention des investisseurs

Des commissions pour la distribution du fonds de placement (frais de gestion de portefeuille) peuvent être versées aux distributeurs et aux gérants de portefeuille sur la commission de gestion du fonds. Des rétrocessions imputées sur la commission de gestion peuvent être octroyées aux investisseurs institutionnels détenant, du point de vue économique, les parts du fonds pour des tiers.

e.) Modifications apportées au prospectus au cours de l'exercice

Les publications relatives à des modifications apportées au prospectus au cours de l'exercice seront mises à disposition sur demande sur le site www.swissfunddata.ch.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit : **Ethna-AKTIV**

Identifiant d'entité juridique : **529900GYLM0Z95YA0Y09**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : % <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 0,00 % d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

41



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Pour ses investissements en obligations et en actions, le Fonds privilégie les entreprises qui présentent déjà une exposition faible aux principaux risques ESG ou qui gèrent activement et réduisent les risques ESG intrinsèquement liés à leur activité économique.

Les analyses de l'agence de notation externe Sustainalytics sont utilisées pour évaluer les risques ESG pertinents pour les différentes entreprises ainsi que la gestion active des risques ESG par les entreprises. Le score de risque ESG calculé par Sustainalytics examine trois facteurs déterminants pour l'évaluation des risques :

- la gouvernance des entreprises ;

- les risques ESG importants au niveau sectoriel ainsi que les contre-mesures individuelles prises par l'entreprise ;
- les risques idiosyncratiques (controverses dans lesquelles les entreprises sont impliquées).

L'évaluation de la gouvernance des entreprises est une caractéristique importante pour évaluer les risques financiers et les risques ESG associés à un investissement. Pour les caractéristiques environnementales et sociales, l'analyse se focalise sur les risques présentant une importance matérielle pour le secteur. Outre les facteurs sociaux, la consommation de ressources est toujours un facteur de risque dans l'industrie manufacturière. C'est pourquoi l'analyse tient également compte de caractéristiques environnementales telles que :

- les émissions de gaz à effet de serre et l'intensité de gaz à effet de serre ;
- la protection des ressources naturelles, et en particulier de l'eau ;
- la restriction de l'imperméabilisation des sols ;
- la protection de la biodiversité.

Les sociétés de services ont des incidences nettement moins importantes sur l'environnement du fait de leurs activités. Dans leur cas, les caractéristiques sociales sont mises en avant, par exemple :

- les conditions de travail correctes et rémunération appropriée ;
- la santé et la sécurité sur le lieu de travail ;
- la prévention de la corruption ;
- la prévention de la fraude ;
- le contrôle de la qualité des produits.

Le Fonds met ainsi l'accent sur la prise en compte des risques environnementaux et sociaux pertinents, qui peuvent varier d'une entreprise à l'autre. Le Fonds s'efforce de réduire les risques environnementaux non seulement en investissant dans des entreprises dont les risques environnementaux sont déjà faibles du fait de l'activité de l'entreprise, mais aussi en ciblant les entreprises qui limitent et réduisent les risques environnementaux liés à leur modèle économique par une politique de gestion appropriée.

En outre, des exclusions globales interdisent au Fonds de réaliser un certain nombre d'investissements considérés généralement d'un œil critique. Concrètement, ces exclusions interdisent les investissements dans les entreprises exerçant une activité importante dans les domaines de l'armement, du tabac, de la pornographie, de la spéculation sur les denrées alimentaires de base et/ou de la production ou de la distribution de charbon. Sont également interdits les investissements dans les entreprises ayant commis des violations importantes des principes du Pacte mondial de l'ONU et pour lesquelles il n'existe pas une perspective convaincante de régularisation de la situation. Dans le cas des émetteurs souverains, il est interdit d'investir dans les obligations de pays déclarés « non libres » selon l'analyse annuelle de Freedom House (www.freedomhouse.org).

Les indicateurs de durabilité servent à vérifier si les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les analyses de l'agence de notation externe Sustainalytics sont utilisées pour évaluer les risques ESG pertinents pour les différentes entreprises ainsi que la gestion active des risques ESG par les entreprises.

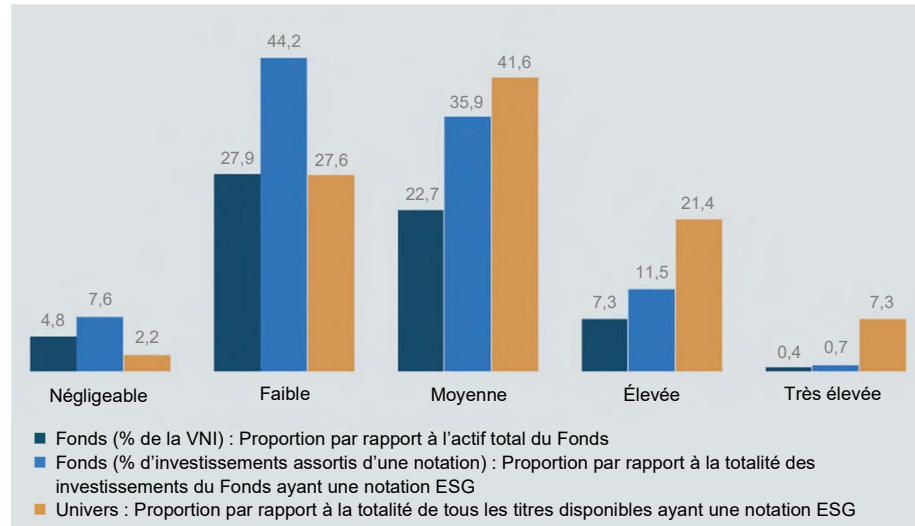
Sustainalytics résume les résultats de ses analyses dans un score de risque ESG situé entre 0 et 100, à interpréter comme suit :

- risques très faibles pour un score inférieur à 10 ;
- risques faibles pour un score allant de 10 à 19,99 ;
- risques moyens pour un score allant de 20 à 29,99 ;
- risques élevés pour un score allant de 30 à 39,99 ;
- risques majeurs à partir d'un score de 40.

Sur la base de ces scores de risque ESG, il est prévu que le Fonds présente au moins un profil de risque ESG moyen (score de risque ESG inférieur à 30). Cet objectif a été atteint. Au cours de la période sous revue, le score de risque ESG a été durablement inférieur à 30. Au cours de la période sous revue, le score de risque ESG a été en moyenne de 21,0. Au 31 décembre 2023, le score de risque ESG était de 20,7.

Les valeurs individuelles présentant des risques très élevés (score de risque ESG de plus de 50) sont admissibles à l'investissement par le Fonds uniquement dans des cas exceptionnels motivés, et ces investissements doivent être accompagnés d'un processus d'engagement actif visant à améliorer leur profil de risque ESG. Au cours de la période sous revue, le Fonds n'a réalisé aucun investissement assorti d'un score de risque ESG élevé.

Au 31 décembre 2023, la répartition des catégories de risque ESG (en %) du Fonds se présentait comme suit :



43

Le Fonds ne peut pas investir dans des entreprises ou dans des produits émis par des entreprises qui violent les conventions de l'ONU en matière d'armes à sous-munitions, d'armes chimiques et d'autres armes de destruction massive controversées ou qui financent de telles entreprises/de tels produits. D'autres exclusions liées aux produits s'appliquent lorsque le chiffre d'affaires qu'une entreprise tire de la production et/ou de la distribution de certains biens dépasse les seuils suivants : charbon 25 %, armements 10 %, armes légères 10 %, divertissements pour adultes 10 %, tabac 5 %.

Sont également interdits les investissements dans les entreprises ayant commis des violations importantes des principes du Pacte mondial de l'ONU et pour lesquelles il n'existe pas une perspective convaincante de régularisation de la situation.

Dans le cas des émetteurs souverains, il est interdit d'investir dans les obligations de pays déclarés « non libres » selon l'analyse annuelle de Freedom House (www.freedomhouse.org).

Tous les critères d'exclusion énoncés ont été respectés au cours de la période sous revue.

L'évolution des indicateurs de durabilité a été calculée et fournie par la gestion externalisée du fonds ou par le conseiller en investissement sollicité.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le score de risque ESG était en moyenne de 21,9 en 2022. Ce chiffre est inférieur à la moyenne de la période de référence actuelle (21,0). Cependant, pour les deux années, les moyennes étaient nettement inférieures au maximum visé de 30.

Au 31 décembre 2022, le score de risque ESG était de 21,6. Ce chiffre est également inférieur à celui de la fin de la période de référence actuelle (21,0). Cependant, pour les deux années, les valeurs étaient nettement inférieures au maximum visé de 30.

Tous les critères d'exclusion énoncés ont été également respectés en début d'année (2022).

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment poursuivre et comment les investissements durables ont-ils contribué à ces objectifs ?**

Le produit financier promet des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

- **Dans quelle mesure les investissements durables ont-ils été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE. Elle s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Le produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le Fonds tient compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité des groupes thématiques suivants visés à l'Annexe 1 du Tableau I du règlement (UE) 2022/1288 du Parlement européen et du Conseil du 6 avril 2022 : émissions de gaz à effet de serre, biodiversité, eau, déchets, questions sociales et emploi.

Pour identifier, mesurer et évaluer les incidences négatives sur la durabilité, les gestionnaires de portefeuille utilisent les analyses externes des agences de notation ESG, les documents publiés par les entreprises ainsi que les notes prises dans le cadre des dialogues menés avec les dirigeants des entreprises. Cela permet d'analyser en détail les incidences négatives sur la durabilité et d'en tenir compte dans les décisions d'investissement.

Par principe, l'évaluation de la durabilité des investissements pondère les différents aspects de durabilité en fonction de leur pertinence pour le modèle économique concerné. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre sont nettement plus pertinentes dans les secteurs à très forte intensité de CO2 que dans les secteurs présentant une intensité de CO2 moindre.

Le reporting régulier des facteurs de durabilité se fait sur la base des données brutes préparées par l'agence de notation Sustainalytics.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2023, 30.06.2023, 30.09.2023 et 31.12.2023) :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01.01.2023 - 31.12.2023

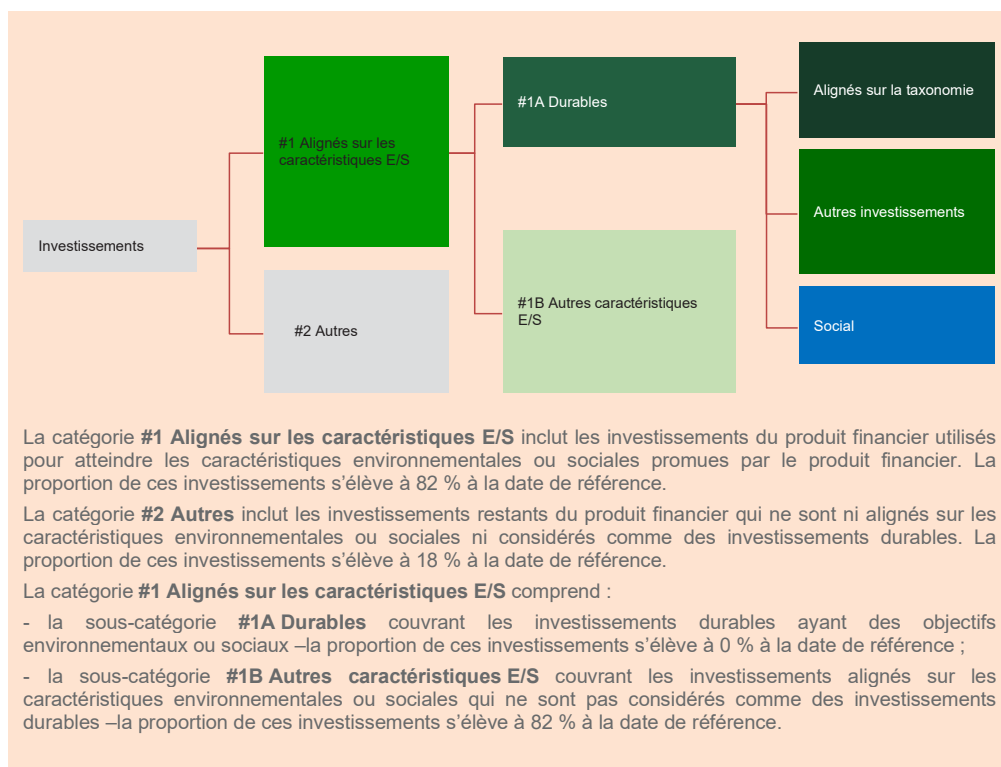
Investissements les plus importants	Secteur	% de la valeur de l'actif	Pays
JAB Consumer Partners SCA SICAR - Global Consumer Brands	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	2,74	Luxembourg
Bundesrepublik Deutschland Reg.S. v.94(2024)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	2,54	Allemagne
Espagne 144A Reg.S. v.14(2024)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	1,90	Espagne
États-Unis d'Amérique v.17(2024)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	1,86	États-Unis d'Amérique
République fédérale d'Allemagne Reg.S. v.14(2024)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	1,22	Allemagne
République fédérale d'Allemagne Reg.S. v.13(2023)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	1,19	Allemagne
République fédérale d'Allemagne Reg.S. v.13(2023)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	1,18	Allemagne
États-Unis d'Amérique v.21(2023)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	1,17	États-Unis d'Amérique
États-Unis d'Amérique v.22(2024)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	1,16	États-Unis d'Amérique
États-Unis d'Amérique v.23(2025)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	1,16	États-Unis d'Amérique
États-Unis d'Amérique v.22(2024)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	1,16	États-Unis d'Amérique
États-Unis d'Amérique v.23(2023)	ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	1,10	États-Unis d'Amérique
Banque Fédérative du Crédit Mutuel S.A. [BFCM] EMTN Reg.S. v.23(2029)	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	1,04	France
V.F. Corporation EMTN v.23(2026)	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	1,02	États-Unis d'Amérique
Landesbank Hessen-Thüringen Girozentrale EMTN Reg.S. Green Bond v.23(2030)	PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	0,90	Allemagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



46

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Prise en considération en moyenne de quatre jours de référence (31.03.2023, 30.06.2023, 30.09.2023 et 31.12.2023) :

Secteur	Sous-secteur	% de la valeur de l'actif
BÂTIMENT / CONSTRUCTION	Développement de terrains ; Promotion immobilière	0,16
EXPLOITATION MINIÈRE ET EXTRACTION DE ROCHES ET DE TERRES	Autres industries extractives de métaux non ferreux	0,12
APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE	Production d'électricité	0,60
APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE	Distribution de gaz par canalisations	0,16
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Sociétés de participation	2,23
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Bourses de valeurs et de marchandises	0,20
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Établissements de crédit (hors établissements de crédit spécialisés)	11,73
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Assurance vie	0,18
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Prestations liées aux services financiers	0,05
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Assurance non-vie	0,13
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Autres services financiers	10,37
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Autres prestations aux services financiers	0,48
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Établissements de crédit spécialisés	0,16
PRESTATION DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	Fonds fiduciaires et autres fonds et institutions financières similaires	2,57

SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Recherche et développement dans les domaines des sciences naturelles, de l'ingénierie, de l'agronomie et de la médecine	0,17
SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	les domaines des sciences naturelles, de l'ingénierie, de l'agronomie et de la médecine	
SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Autre recherche et développement dans les domaines des sciences naturelles, de l'ingénierie, de l'agronomie et de la médecine	0,35
SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Conseil aux entreprises	0,24
SERVICES INDÉPENDANTS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	Administration et gestion d'entreprises et de sociétés	2,44
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Gestion des bâtiments ; Jardinage et aménagement paysager	0,01
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Agences de voyage et tour-opérateurs	0,79
PRESTATION D'AUTRES SERVICES ÉCONOMIQUES	Location de véhicules automobiles	0,76
IMMOBILIER ET LOGEMENT	Achat et vente de terrains, d'immeubles et d'appartements détenus en propre	0,22
IMMOBILIER ET LOGEMENT	Location ou mise à bail de bâtiments et d'appartements détenus en propre ou en location-bail	0,05
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de détail de vêtements	0,01
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de détail d'ordinateurs, d'équipements périphériques et de logiciels	0,79
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de détail de quincaillerie, peintures, matériaux de construction et de bricolage	0,42
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de détail de carburants (stations-service)	0,17
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Commerce de détail en magasin non spécialisé	0,24
COMMERCE ; ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	Vente par correspondance et vente au détail sur Internet	0,59
INFORMATION ET COMMUNICATION	Traitement des données, hébergement et activités connexes	1,18
INFORMATION ET COMMUNICATION	Communications sans fil	0,09
INFORMATION ET COMMUNICATION	Services de technologies de l'information	1,15
INFORMATION ET COMMUNICATION	Production, distribution et vente de films et de programmes de télévision ; salles de cinéma ; studios d'enregistrement et édition musicale	0,17
INFORMATION ET COMMUNICATION	Télécommunications filaires	0,44
INFORMATION ET COMMUNICATION	Activités de programmation	0,01
INFORMATION ET COMMUNICATION	Télécommunications	0,20
INFORMATION ET COMMUNICATION	Édition de logiciels	1,16
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Production de boissons	0,01
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de machines pour l'exploitation minière, la construction et les matériaux de construction	0,55
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'appareils de radiothérapie, d'électrothérapie et d'appareils électromédicaux	0,26
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	0,33
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Production de boissons rafraîchissantes ; exploitation d'eaux minérales naturelles	0,56
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'appareils ménagers	0,16
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Production de gaz industriels	0,28
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de véhicules automobiles et de moteurs de véhicules automobiles	0,25
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de véhicules automobiles et de pièces de véhicules automobiles	0,10
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de cuir, d'articles de maroquinerie et de chaussures	0,09
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres machines à usage spécifique	0,64
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'instruments et dispositifs de mesure, de contrôle, de navigation, etc.	0,32

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Production de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux	0,19
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de savons, de détergents, de produits d'entretien, de produits de soins personnels et de parfums	0,32
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Production de savons, de détergents, de produits de nettoyage et de polissage	0,13
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de la crème glacée	0,01
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de produits de confiserie (à l'exclusion des produits de biscuiterie et de biscotterie)	0,01
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de moteurs et de turbines à combustion interne (à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules routiers)	0,55
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de composants électroniques	0,05
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de composants électroniques et de cartes de circuits imprimés	0,68
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques non domestiques	0,01
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'appareils et de matériaux médicaux et dentaires	0,27
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de produits pharmaceutiques	0,99
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication de spécialités pharmaceutiques et d'autres produits pharmaceutiques	0,27
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres meubles	0,07
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres produits alimentaires	0,32
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	0,18
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Fabrication d'autres survêtements	1,02
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Moulins de broyage et d'écorçage, production d'amidon et de produits amylicés	0,26
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Production et traitement des métaux	0,02
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE / PRODUCTION DE BIENS	Traitement des huiles minérales	0,60
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	Services postaux des prestataires du service universel	0,31
DISTRIBUTION D'EAU ; GESTION DES EAUX USÉES ET DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	Collecte des déchets non dangereux	0,13
ADMINISTRATION PUBLIQUE, DÉFENSE ; ASSURANCE SOCIALE	Administration publique	21,76
		-0,48



Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. La conformité à la taxonomie de l'UE n'est pas recherchée.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile ou au nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE ?¹**

Oui :

dans le gaz fossile dans le nucléaire

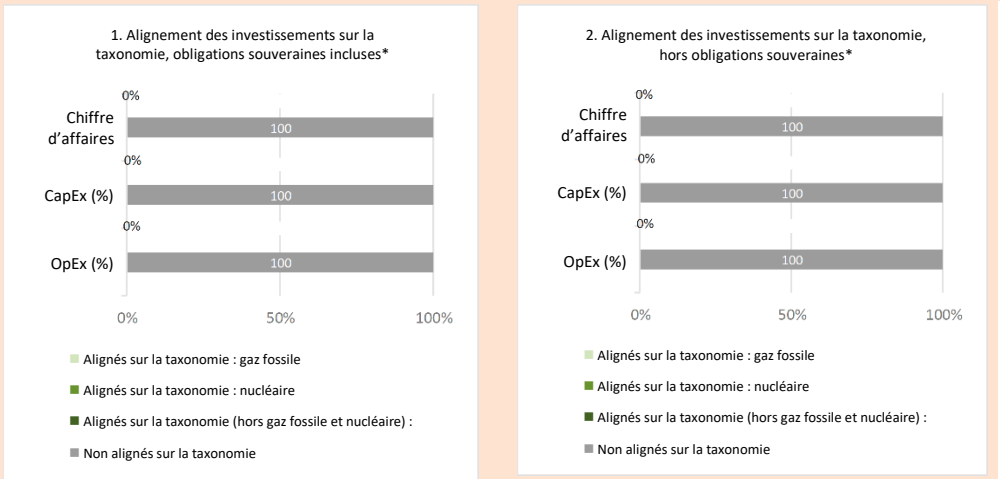
Non

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les deux graphiques ci-dessous indiquent en vert le pourcentage minimum d'investissements conformes à la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 100,00 % du total des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » excluent les positions à risque sur les États.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Activités habilitantes : 0 %
 Activités transitoires : 0 %

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables. La conformité à la taxonomie de l'UE n'est pas recherchée.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne sont conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à atténuer le changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et du nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Ce symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit financier promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissements durables.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Cette catégorie inclut les instruments de couverture, les investissements à des fins de diversification (par ex. matières premières et autres fonds d'investissement), les investissements pour lesquels aucune donnée n'est disponible et les espèces.

Les investissements de la catégorie « #2 Autres » sont réalisés en particulier à des fins de diversification du Fonds et de gestion de la liquidité afin d'atteindre les objectifs d'investissement décrits dans la politique d'investissement.

Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation des différentes caractéristiques environnementales ou sociales de la catégorie « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S » ne sont pas appliqués systématiquement à la catégorie « #2 Autres ». Aucune garantie minimale ne s'applique à la catégorie « #2 Autres ».

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Une mesure importante a été la prise en considération d'exclusions globales interdisant durablement au Fonds de réaliser un certain nombre d'investissements considérés généralement d'un œil critique. Concrètement, au cours de la période sous revue, aucun investissement n'a été réalisé dans des entreprises ou dans des produits émis par des entreprises qui violent les conventions de l'ONU en matière d'armes à sous-munitions, d'armes chimiques et d'autres armes de destruction massive controversées ou qui financent de telles entreprises/de tels produits. D'autres exclusions liées aux produits se sont appliquées lorsque le chiffre d'affaires qu'une entreprise tire de la production et/ou de la distribution de certains biens dépassait les seuils suivants : charbon 25 %, armements 10 %, armes légères 10 %, divertissements pour adultes 10 %, tabac 5 %. Étaient également interdits les investissements dans les entreprises ayant commis des violations importantes des principes du Pacte mondial de l'ONU et pour lesquelles il n'existait pas une perspective convaincante de régularisation de la situation. Dans le cas des émetteurs souverains, il était interdit d'investir dans les obligations de pays déclarés « non libres » selon l'analyse annuelle de Freedom House (www.freedomhouse.org).

Une autre mesure essentielle a été l'approche de principe dans la sélection des investissements en actions et en obligations du Fonds. À cet égard, l'accent a été mis à nouveau sur les entreprises qui présentaient déjà une exposition faible aux principaux risques ESG ou qui géraient activement et réduisaient les risques ESG intrinsèquement liés à leur activité économique.

Les analyses de l'agence de notation externe Sustainalytics ont été utilisées pour évaluer les risques ESG pertinents pour les différentes entreprises ainsi que la gestion active des risques ESG par les entreprises.

Le score de risque ESG calculé par Sustainalytics examine trois facteurs déterminants pour l'évaluation des risques : la gouvernance d'entreprise, les risques ESG importants au niveau sectoriel ainsi que les contre-mesures individuelles prises par l'entreprise et les risques idiosyncratiques (controverses dans lesquelles les entreprises sont impliquées).

L'évaluation de la gouvernance des entreprises est une caractéristique importante pour évaluer les risques financiers et les risques ESG associés à un investissement.

Pour les caractéristiques environnementales et sociales, l'analyse se focalise sur les risques présentant une importance matérielle pour le secteur. Outre les facteurs sociaux, la consommation de ressources est toujours un facteur de risque dans l'industrie manufacturière. C'est pourquoi l'analyse intègre des caractéristiques environnementales comme les émissions de gaz à effet de serre et l'intensité de gaz à effet de serre, la protection des ressources naturelles, et en particulier de l'eau, la restriction de l'imperméabilisation des sols et la protection de la biodiversité. Les sociétés de services ont des incidences nettement moins importantes sur l'environnement du fait de leurs activités. Dans leur cas, les caractéristiques sociales sont mises en avant, par exemple : conditions de travail correctes et rémunération appropriée, santé et sécurité sur le lieu de travail, prévention de la corruption, prévention de la fraude et contrôle de la qualité des produits.

Le Fonds a ainsi mis l'accent sur la prise en compte des risques environnementaux et sociaux pertinents, qui peuvent varier d'une entreprise à l'autre. Le Fonds s'est efforcé de réduire les risques environnementaux non seulement en investissant dans des entreprises dont les risques environnementaux étaient déjà faibles du fait de l'activité de l'entreprise, mais aussi en ciblant les entreprises qui limitaient et réduisaient les risques environnementaux liés à leur modèle économique par une politique de gestion appropriée.



Une autre mesure a consisté à lancer une démarche d'engagement avec les entreprises bénéficiaires des investissements du Fonds. Les entreprises du secteur immobilier ont dû faire face à un environnement économique extrêmement difficile en 2023, ce qui a entraîné, dans un cas, l'incapacité de l'entreprise à payer les intérêts et les remboursements. En l'occurrence, nous nous sommes activement impliqués dans le processus de restructuration afin d'assurer la pérennité de l'entreprise et un taux de recouvrement aussi élevé que possible pour les investisseurs. Le processus de restructuration n'est pas encore arrivé à son terme. Parallèlement à cela, le Fonds a utilisé en particulier son droit de vote aux assemblées générales comme moyen de communication important. Les dialogues permettent d'échanger des positions, mais ils n'ont généralement aucun caractère officiel/contraignant. L'exercice des droits de vote aux assemblées générales, par contre, est bel et bien une démarche officielle et contraignante. Il constitue par conséquent un instrument efficace pour influencer l'orientation des entreprises. Vous trouverez des informations plus détaillées concernant cette mesure dans le ligne directrice relative à l'exercice du droit de vote ainsi que dans le rapport sur l'exercice du droit de vote sur le site Internet de la Société de gestion du Fonds (<https://www.ethenea.com/fr-be/documentation-esg/>).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

51

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le Fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Aucune valeur de référence n'a été déterminée dans le cadre de la stratégie de durabilité.

Gestion, distribution et conseil

52

Société de gestion :	ETHENEA Independent Investors S.A. 16, rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach
Gérants de la Société de gestion :	Thomas Bernard Frank Hauprich (jusqu'au 30 juin 2023) Josiane Jennes Luca Pesarini (à partir du 1er juillet 2023)
Conseil d'administration de la Société de gestion (organe de direction) :	
Président :	Thomas Bernard ETHENEA Independent Investors S.A.
Administrateurs :	Skender Kurtovic (jusqu'au 1er juin 2023) MainFirst Holding AG Frank Hauprich (à partir du 20 juin 2023) ETHENEA Independent Investors S.A. (à partir du 1er juillet 2023) MainFirst Affiliated Fund Managers S.A. * Nikolaus Rummler IPConcept (Luxemburg) S.A.
Réviseur d'entreprises agréé du fonds et de la Société de gestion :	Ernst & Young S.A. 35E, Avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg
Dépositaire :	DZ PRIVATBANK S.A. 4, rue Thomas Edison L-1445 Strassen, Luxembourg

* Le changement de nom de MainFirst Affiliated Fund Managers S.A. en MainFirst (Luxemburg) S.à r.l. a pris effet le 10 janvier 2024.

Gestionnaire du fonds :

ETHENEA Independent Investors S.A.

16, rue Gabriel Lippmann
L-5365 Munsbach

**Agent d'administration centrale,
Agent de registre et de transfert :**

DZ PRIVATBANK S.A.

4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

**Informations à l'attention des investisseurs
en République fédérale d'Allemagne, au
Luxembourg et Principauté du Liechtenstein :**

**Agent des facilités conformément aux
dispositions de l'art. 92 de la directive
européenne 2019/1160 :**

DZ PRIVATBANK S.A.

4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

**Informations à l'attention des investisseurs
en Autriche :**

**Agent des facilités conformément aux
dispositions de l'art. 92 de la directive
européenne 2019/1160 :**

DZ PRIVATBANK S.A.

4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

**Représentant fiscal national au sens de
l'article 186, paragraphe 2, ligne 2 de
l'InvFG 2011 :**

ERSTE BANK

der oesterreichischen Sparkassen AG
Am Belvedere 1
A-1100 Wien

**Informations à l'attention des investisseurs
en Suisse :**

Représentant en Suisse :

IPConcept (Schweiz) AG

Münsterhof 12
Postfach
CH-8022 Zürich

Agent payeur en Suisse :

DZ PRIVATBANK (Schweiz) AG

Münsterhof 12
Postfach
CH-8022 Zürich

**Informations à l'attention des investisseurs
en Belgique :**

Les catégories de parts (T) et (SIA-T) sont autorisées à la distribution publique en Belgique. Les autres catégories de parts ne peuvent être distribuées publiquement aux investisseurs en Belgique.

Agent des facilités conformément aux dispositions de l'art. 92 de la directive européenne 2019/1160 :

DZ PRIVATBANK S.A.

4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen, Luxembourg

Distributeur :

DEUTSCHE BANK AG

Brussels branch, Av. Marnix 13 - 15
B-1000 Bruxelles

**Informations à l'attention des investisseurs
en Italie :**

Agent des facilités conformément aux dispositions de l'art. 92 de la directive européenne 2019/1160 :

Société Générale Securities Services

Via Benigno Crespi, 19/A - MAC 2
IT-20159 Milano

**State Street Bank International GmbH –
Succursale Italia**

Via Ferrante Aporti 10
IT-20125 Milano

Banca Sella Holding S.p.A.

Piazza Gaudenzio Sella 1
IT-13900 Biella

Allfunds Bank S.A.U. – Succursale di Milano

Via Bocchetto 6
IT-20123 Milano

**Informations à l'attention des investisseurs
en Espagne :**

**Agent des facilités conformément aux
dispositions de l'art. 92 de la directive
européenne 2019/1160 :**

Allfunds Bank S.A.

c/ Estafeta nº 6 (La Moraleja)
Complejo Plaza de la Fuente - Edificio 3-
ES-28109 Alcobendas (Madrid)

**Informations à l'attention des investisseurs
en France :**

**Agent des facilités conformément aux
dispositions de l'art. 92 de la directive
européenne 2019/1160 :**

Caceis Bank

1/3 Place Valhubert
F-75013 Paris

ETHENEA Independent Investors S.A.
16, rue Gabriel Lippmann · 5365 Munsbach · Luxembourg
Tél. +352 276 921-0 · Fax +352 276 921-1099
info@ethenea.com · ethenea.com

